

GROUPE
SNEF



RAPPORT **FINANCIER**
2021

SOMMAIRE

- Rapport de Gestion
- Plan de vigilance
- Rapport sur les Facteurs de Risque
- Déclaration de Performance Extra-Financière
- Groupe Snel SA, Etats financiers consolidés annuels 2021



RAPPORT DE **GESTION**



Activité du Groupe Snef en 2021 et évolution prévisible sur l'exercice 2022

L'année 2021 est celle du rebond pour le Groupe Snef qui réalise une progression organique de 18% par rapport à l'année précédente, la production étant 5% au-dessus de celle réalisée en 2019.

En 6 ans, malgré un exercice 2020 très perturbé par la crise sanitaire, le Groupe Snef aura progressé de plus de 80%.

Les résultats sont aussi en progression, l'EBITDA du Groupe s'établissant à 87 M€¹, soit 5,6 % de la production.

Au-delà de notre propre performance, nous pouvons dire que la conjoncture aura été bonne.

Bien sûr, nous avons été portés par la reprise économique, dans un contexte de soutien de l'économie par les pouvoirs publics, mais nos perspectives s'inscrivent dans un horizon de temps long, le Groupe Snef se situant au coeur des grands enjeux sociétaux, autour des sujets de production d'énergie, de décarbonation et de transformation numérique.

Plus que jamais, nous sommes impliqués dans le déploiement des énergies renouvelables : énergie éolienne, hydroélectrique, photovoltaïque ou issue de la biomasse.

De manière plus marquée encore, nous sommes devenus, dans nos métiers, un acteur important du nucléaire, énergie décarbonée par excellence, dont les perspectives sont considérables. Notre engagement dans ce secteur s'est poursuivi, en particulier, avec la reprise, en 2020, des activités d'auxiliaires électriques d'APS à General Electric, et, en 2021, d'ACM-ACR, dans la réalisation de sous-ensembles chaudronnés destinés au secteur du nucléaire.

Outre la question des énergies, nous vivons une véritable accélération des projets de décarbonation dans tous les secteurs de l'industrie, en particulier, avec l'émergence de nouveaux acteurs autour des applications de batterie, d'hydrogène, de recyclage ou encore, de production biosourcée. Dans la perspective d'accompagner en amont ces projets, Ekium a poursuivi le recrutement d'équipes d'ingénierie process. Snef, pour la partie électrique, Fouré Lagadec, pour la partie mécanique, interviennent pour mettre en œuvre ces projets.

Au-delà de l'évolution des process industriels, le Groupe Snef devient aussi prescripteur de solutions pour réduire l'empreinte carbone des usines, infrastructures et bâtiments, en proposant des alternatives aux solutions classiques.

Enfin, nos investissements dans le numérique se poursuivent et vont s'accélérer avec notre filiale Lab. La transformation qui s'opère depuis des années, s'est accélérée avec le rebond de nos économies. Nous sommes prêts pour accompagner nos grands clients dans cette démarche, maîtrisant les sujets d'architecture informatique, d'objets connectés, d'algorithmie prédictive et de solution d'industrie 4.0. Avec ses filiales à l'international, Snef Lab regroupe plus de 500 ingénieurs spécialisés.

Toujours à l'écoute de ses clients, dans un environnement en évolution permanente, le Groupe Snef bénéficie d'une bonne dynamique et renouvelle son optimisme pour les années à venir. Avec un carnet de commandes proche de 2 milliards d'euros, le Groupe Snef devrait enregistrer, sur l'exercice 2022, une forte progression organique de son activité en France.

(1) Ebitda Hors IFRS 16

Fin 2020, le Groupe avait procédé à des ajustements de son organisation juridique, plaçant la société Groupe Snef, comme société animatrice de ses 6 filiales principales : Snef pour le génie électrique, Ekium pour les activités d'ingénierie de conception et de réalisation, Fouré Lagadec pour les applications mécaniques, Firac pour la robotique, Watt Design & Build pour la conception et réalisation d'espaces de commerces et de bureaux ; enfin, Snef Lab, pour les activités de transformation numérique. Toutes ses structures sont maintenant opérationnelles.

A cette occasion, le Groupe Snef a permis une liquidité à ses actionnaires salariés ou anciens salariés. Par cette démarche et la mise en place de nouveaux outils permettant à ses salariés de poursuivre leur implication à son capital, le Groupe réaffirme à la fois son indépendance, et la volonté de renforcer son actionnariat salarié.

La dette nette du Groupe s'élève à 139 M€, soit un levier inférieur à 1,7. Outre une dette maîtrisée, le Groupe bénéficie de lignes de dette, lui permettant de poursuivre sa croissance par acquisition.

Malheureusement, nous pouvons craindre que le conflit entre la Russie et l'Ukraine vienne ternir la situation économique globale. Même si le Groupe Snef n'est quasiment pas exposé dans ces deux géographies, nous restons attentifs à l'évolution de la situation, sans toutefois, à ce jour, être en mesure d'en apprécier les conséquences indirectes sur les perspectives du Groupe.

Activité en matière de recherche et développement

Le Groupe Snef poursuit son effort de Recherche & Développement, en particulier dans les activités logées dans la Business Unit Snef Lab qui réunit près de 500 collaborateurs.

Comptes annuels

Le chiffre d'affaires de Groupe Snef est de 35 374 milliers d'euros pour un résultat net de 13 352 milliers d'euros.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice 2021

L'épidémie mondiale de Covid-19 continue d'impacter certaines activités du Groupe sur les premiers mois de l'exercice 2022, mais de manière marginale. Le Groupe poursuit la mise en œuvre des moyens nécessaires à la préservation de ses collaborateurs et répondre aux besoins de ses clients.

La survenance du conflit armé en Russie et Ukraine affecte de manière marginale l'activité dans cette zone, les filiales russes et ukrainiennes étant en quasi sommeil depuis quelques années. En revanche, il est trop tôt pour évaluer les conséquences indirectes de cette guerre, susceptible de ralentir l'économie mondiale et de générer des surcoûts de matière et d'énergie. Le Groupe reste vigilant.

Proposition d'affectation des résultats

L'exercice écoulé fait apparaître un résultat net de 13 352 494 euros et un Report à Nouveau de - 1 069 760 euros.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2021 pour 667 625 euros à la Réserve Légale, 2 684 722 euros en Report à Nouveau et pour 10 000 147 euros en dividendes.

Conformément aux prescriptions de l'article 243 Bis du C.G.I., il est rappelé que la société ayant été créée en 2020, il n'y a pas eu de distribution de dividendes.

Dépenses et charges non fiscalement déductibles

Il est précisé, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice ne font apparaître aucune somme correspondant à des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39-4 et 39-5 du même code.

Par conséquent, la Société n'a pas supporté l'impôt à raison de ces dépenses et charges.

Comptes consolidés

Le chiffre d'affaires du Groupe Snef est de 1 566 millions d'euros pour un résultat net de 22,7 millions d'euros.

Dettes fournisseurs et clients

En application des articles L.441-6-1 et D.441-1 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients, notamment :

Fournisseurs

GROUPE SNEF 2021	Article D.441 I. - 1° Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	242	88	151	122	34	395
Montant total TTC des factures concernées	3 072 940	308 463	24 303	(41 236)	32 981	324 511
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice	12,28%	1,23%	0,10%	-0,17%	0,13%	1,30%
Pourcentage du montant total TTC du chiffre d'affaire de l'exercice						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues	2					
Montant total TTC des factures exclues	27 282					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Les délais de règlement couvrent de 30 jours à 45 jours fin de mois suivant les accords dérogatoires négociés avec certains de nos fournisseurs					

Clients

GROUPE SNEF 2021	Article D.441 I. - 1° Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	210	0	13	0	28	41
Montant total TTC des factures concernées	10 463 772	-	21 703	-	4 112 120	4 133 822
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice						
Pourcentage du montant total TTC du chiffre d'affaire de l'exercice	26,39%	0,00%	0,06%	0,00%	10,37%	10,43%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total TTC des factures exclues						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Accord contractuel ou délais légal - Article 441-6 dans un délais maximum de 60 jours.					

Succursales Groupe Snef

La liste des succursales de Groupe Snef figure en annexe au présent rapport.

Filiales et participations

▪ Prises de participation au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé, la société a acquis directement ou indirectement le contrôle des sociétés suivantes :

- ACM-ACR Holding, société par actions simplifiée de droit français au capital de 1 500 000 euros, dont le siège social est situé 101, rue du Dauphiné, 69800 Saint Priest, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 815 096 441 ;
- Mangrove, une société par actions simplifiée de droit français au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 9, rue de Condé, 33000 Bordeaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 835 380 320.

Par ailleurs, dans le cadre d'une opération de restructuration interne, la Société a acquis directement le contrôle des filiales des sociétés, auprès de sa filiale Snef S.A. :

- Fouré Lagadec, société par actions simplifiée de droit français au capital de 2 189 000 euros, dont le siège social est situé 164 Boulevard de Graville, 76600 Le Havre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Havre sous le numéro 356 500 306 ;
- Firac, société par actions simplifiée de droit français au capital de 1 500 000 euros, dont le siège social est situé 30 rue Gustave Eiffel, 78300 Poissy, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 316 389 196 ;

- Ekium Group, société par actions simplifiée de droit français au capital social de 9 856 006 euros, dont le siège social est situé 5 rue Abraham Bloch, 69007 Lyon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 492 544 382 ; et
- Watt Design & Build, société par actions simplifiée de droit français au capital social de 300 000 euros, dont le siège social est situé 49-51 rue François 1^{er}, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 537 819 989.

Résultats et activité des filiales et des sociétés contrôlées au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 alinéa 2 du Code de commerce, figurent en annexe les informations relatives à l'activité et au résultat des filiales de la société.

Détention du capital social par les salariés

A la clôture de l'exercice écoulé, les actions détenues par les salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L233-1 du Code de Commerce, représentaient 2,98% du capital social.

Rachat par la Société de ses propres actions

A la suite de l'autorisation de rachat de ses propres actions dans le cadre de la mise en place d'un Plan d'Epargne Groupe, donnée à la Société par l'Assemblée Générale du 4 novembre 2021, la Société n'a procédé à aucune opération à ce titre en 2021.

Le Plan d'Epargne Groupe a été mis en place en janvier 2022 avec la création du Fonds Rebond Groupe Snef.

Gouvernement d'entreprise

▪ Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Lors de sa création en novembre 2020, la Société a choisi de dissocier les fonctions de présidence et de direction générale.

- Président : M. Jean-Pierre Dréau
- Directeur général : M. Stéphane Corteel

En décembre 2020, la fonction de Directeur Général Déléguée a été créée et confiée à Mme Isabelle Dréau.

- **Jean-Pierre DREAU**

Président de Groupe Snef
Président de Snef
Président de Société Financière du Steir
Administrateur du SERCE
Censeur de Lyonnaise de Banque
Censeur de Fouré Lagadec
Censeur d'Ekium Group
Administrateur de Snef Power Services
Administrateur d'Imsat (Roumanie)
Administrateur de Mapicer (Maroc)
Administrateur de Snef Latam Engenharia e Tecnologia (Brésil)
Administrateur de Watt Real Estate Management

- **Stéphane CORTEEL**

Directeur Général et administrateur de Groupe Snef
Directeur Général et administrateur de Snef
Président de Snef Monaco
Président de Snef Polska (Pologne)
Président et administrateur de S&B Nuclear (UK)
Président et administrateur de Watt Real Estate Management
Administrateur de Fouré Lagadec
Administrateur de Snef Power Services
Administrateur de Snef Telecom
Administrateur d'Ekium Group
Administrateur d'Imsat (Roumanie)
Administrateur de Brinel (Roumanie)
Administrateur de Snef Latam Engenharia e Tecnologia (Brésil)
Président de Giulia SAS
Président de Romain SAS
Président de Super G SAS
Président de Mountain Lodge SAS
Représente la société Groupe Snef au titre de ses mandats de présidente de ses filiales

- **Isabelle DREAU**

Directeur Général Délégué et administratrice de Groupe Snef
Administratrice de Snef
Administratrice de Snef Power Services
Administratrice de Snef Telecom
Administratrice d'Ekium Group
Administratrice de Fouré Lagadec
Administratrice d'Imsat (Roumanie)
Administratrice de Brinel (Roumanie)
Administratrice de Banque Populaire Méditerranée

- **Patricia DAMERVAL**

Administratrice de Groupe Snef
Administratrice de Adagio
Membre du Conseil de Surveillance de Galimmo SCA
Administratrice d'Adagio
Représentant permanent de PV-CP Gestion Exploitation au sein du Conseil d'Administration de GIE PV-CP Services
Représentant permanent de Pierre & Vacances Tourisme Europe au sein du Conseil d'Administration de PV-CP Distribution
Représentant permanent de la SA PV-CP Distribution au sein du Conseil d'Administration de SOGIRE
Administratrice de la Fondation d'Entreprise Groupe Pierre & Vacances Center Parcs
Administratrice de la Fondation Ensemble

- **Lucie MAUREL-AUBERT**

Administratrice de Groupe Snef
Vice-présidente de Rothschild Martin Maurel Associés
Vice-présidente du Conseil de Surveillance Rothschild & Co
Administratrice de STEF-TFE
Administratrice de Plastic Omnium
Vice-présidente de l'Association Française des Banques
Administratrice du Fonds de dotation du Grand Paris Express
Vice-présidente du Festival d'Aix

- **Hervé GUILLOU**

Administrateur de Groupe Snef
Président du Conseil d'Administration de Groupe ECA
Membre du Conseil de Surveillance de BE Mauric
Administrateur de Groupe Gorgé
Administrateur d'Ortec
Vice-Président du Groupement des Industries des Constructions Navales (GICAN)
Président de Kerguelen Invest

- **Guy LACROIX**

Administrateur de Groupe Snef
Président du Fonds de dotation de l'IAE Paris La Sorbonne
Président de GLX Consulting
Administrateur de BBOXX – Londres
Membre du Conseil de Surveillance de Demeter Partners
Administrateur du CEPS - Centre d'Etudes Prospectives et Stratégiques
Administrateur de l'ESME – Ecole Spéciale de Mécanique et d'Electricité
Administrateur de la Fondation Clément Fayat

ANNEXES DU RAPPORT DE GESTION

- Annexe 1 Tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des derniers exercices, tel que prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce
- Annexe 2 Liste des succursales de la société
- Annexe 3 Informations relatives à l'activité et au résultat des filiales
- Annexe 4 Plan de vigilance

Annexe 1 : Tableau des résultats de la société (Groupe Snef S.A.) au cours des cinq derniers exercices, tel que prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce

La Société a été créée en novembre 2020.

ETABLI EN EUROS 31/12/21		
Nature des indications	Exercice 2020	Exercice 2021
Capital en fin d'exercice		
Capital Social	42 065 628	42 065 628
Nombre des actions ordinaires existantes	1 274 716	1 274 716
Opérations et résultats de l'exercice		
Chiffres d'affaires hors taxes	-	35 373 821
Résultat avant impôt, part des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(1 069 760)	10 545 691
Impôts sur les bénéfices	-	3 875 756
Participation des salariés	-	-

ETABLI EN EUROS 31/12/21		
Nature des indications	Exercice 2020	Exercice 2021
Résultats par action		
Résultat après impôt, part des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	(1)	11
Résultat après impôts, part des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(1)	10
Résultat distribué	-	-
Dividende attribué à chaque action	-	-
Personnel		
Effectif moyen salariés employés	-	165
Masse salariale	-	11 720 037
Avantages sociaux (Sécu Sociale, œuvres sociales)	-	5 084 896

Annexe 2 : Liste des succursales de la société Groupe Snef S.A.

87 Avenue des Aygalades, 13015 Marseille, SIRET 892 165 994 00013

Annexe 3 : Informations relatives à l'activité et au résultat des filiales

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 alinéa 2 du Code de commerce, les informations relatives à l'activité et au résultat des filiales de la société sont présentées dans les états financiers consolidés de la société Groupe Snef S.A.



PLAN DE **VIGILANCE**



PLAN DE VIGILANCE

Dans le cadre de l'entrée en vigueur de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, nous vous présentons ci-après le Plan de vigilance mis en place au sein de Groupe Snef.

Ce Plan de vigilance comporte des mesures concrètes de vigilance propres à permettre l'identification des risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes et l'environnement, résultant des activités de Groupe Snef.

Il se compose :

1- D'un Code de Conduite :

- Document essentiel que tous les salariés du Groupe doivent s'approprier, il est communiqué et signé tous les ans par tous nos cadres dirigeants ayant reçu une délégation de la Direction Générale, et par signature électronique par tout notre personnel ayant un accès sur notre système d'information (cadres / personnel administratifs, etc...). Pour tous les nouveaux embauchés, il est présent dans le livret d'accueil. La signature du Code de Conduite est un engagement naturel de chacun au respect des règles qui ont toujours prévalu dans notre entreprise.

Ce Code de Conduite prévoit notamment des règles strictes en matière d'évaluation et de maîtrise des risques et d'éthique du comportement tant concernant les droits des salariés que le respect de l'environnement et de la sécurité des personnes.

Il rappelle nos procédures de contrôle interne permettant d'évaluer et d'assurer le respect des mesures mises en place.

- Dispositif de Formation : un e-Learning sur la Compliance accompagné d'un test à l'issue de la formation a été lancé en 2020 à destination de toutes les communautés, et notamment les communautés listées ci-dessous :
 - Directeurs régionaux
 - Responsables de services
 - Chargés d'affaires
 - Acheteurs
 - Commerciaux
 - Nouveaux embauchés
- Régime de Sanction : tout manquement au Code de Conduite fait l'objet de sanctions qui sont définies au cas par cas.

2- D'un Code de Conduite Fournisseurs et d'évaluation des tiers :

Des campagnes de signature du Code de Conduite Fournisseurs ont été lancées depuis 2018 par le service Achats du Groupe. Seuls les fournisseurs ayant signé le Code de Conduite travailleront avec le Groupe Snef. Pour les autres, les comptes seront fermés. Les conditions générales d'Achat et de Vente ont été modifiées pour prendre en compte les nouvelles dispositions.

3- D'un dispositif d'Alerte :

Le Groupe Snef a mis en place un dispositif d'alerte professionnelle. Ce dispositif permet à tout collaborateur du Groupe de signaler à son employeur les comportements illicites dont il/elle aurait connaissance exclusivement dans les domaines :

- financier ;
- comptable ;
- bancaire ;
- de lutte contre la corruption ;
- de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles ;
- de lutte contre les discriminations et le harcèlement au travail ;
- de la santé, l'hygiène et la sécurité au travail ;
- de la protection de l'environnement.

Bien que le dispositif d'alerte professionnelle permette de signaler anonymement des comportements fautifs, les personnes utilisant ce dispositif sont encouragées à s'identifier.

Une procédure d'alerte a été mise en place notamment par la création d'un comité de réception et d'un comité de délibération garantissant la confidentialité du traitement du signalement et une réponse adaptée.

4- D'un Compliance Office

Il existe cinq Compliance Officers au sein du Groupe Snef : un Compliance Officer Groupe et un Compliance Officer pour chacune de nos filiales principales (Snef, Snef Power Services, Snef Telecom, Fouré Lagadec, Ekium, Firac, Snef Lab, Watt Design & Build, Snef Afrique, Snef Brésil, Snef Pays de l'Est) . Il existe un dispositif d'alerte, des lignes téléphoniques et des adresses emails spécifiques permettant le recueil des alertes.



RAPPORT SUR LES **FACTEURS DE RISQUE**



RAPPORT SUR LES FACTEURS DE RISQUE

Au-delà des éléments de la performance ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) publiés dans la Déclaration de Performance Extra-Financière, qui intègre notamment des indicateurs de diversification d'activité du Groupe Snef, nous portons à votre connaissance une synthèse de notre approche de maîtrise des risques selon 4 axes :

- risques relatifs aux marchés financiers,
- risques industriels et environnementaux,
- risques d'engagement,
- risques de réalisation.

Risques relatifs aux marchés financiers

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le Groupe Snef a recours à des instruments financiers, de type swap de taux, garanties de taux plafonds (CAP), contrats à terme ou swap de devises étrangères, exceptionnellement d'options.

Sauf à déboucler une opération par anticipation (par exemple, remboursement anticipé d'un emprunt dans le cadre d'un refinancement), le Groupe Snef n'a aucun instrument financier non adossé à un financement à taux variable ou un contrat signé en devises, que nous pourrions qualifier de spéculatif.

Pour les activités du Groupe en France, la gestion des risques relatifs à la gestion de trésorerie et aux instruments financiers est centralisée au sein du service Trésorerie du Groupe ; aucune décision relative à ces domaines ne peut être prise dans les agences et filiales.

Les règles qui régissent la politique de financement sont déterminées par la Direction Générale et présentées au Conseil d'administration tous les trimestres. La liste des instruments financiers figure en annexe des compte consolidés.

Dans les pays étrangers, la gestion des risques relatifs à la gestion de trésorerie est dévolue aux filiales locales dites de « plein exercice » (Roumanie, Brésil) dans une limite fixée par les services centraux, aucun emprunt ou instrument financier ne pouvant être souscrit sans autorisation du Conseil d'administration de ces filiales et la validation de la Trésorerie du Groupe. Dans toutes les autres filiales, la trésorerie est gérée par le siège.

Les éventuels excédents de trésorerie sont gérés dans le cadre d'un cash pooling international, toutes les positions étant compensées quotidiennement en France et selon un rythme hebdomadaire à l'international. Les placements sont réalisés sous forme de dépôts ou de compte à terme rémunérés. Nous nous attachons à réduire les volumes en devises locales.

La gestion de trésorerie est assurée avec un pool de 10 banques dont 4 principales. Toutes les positions et les flux sont contrôlés par la trésorerie du Groupe.

i. Risques de change

Le Groupe impose à toutes les entités une couverture des opérations en devises, par rapport à la monnaie fonctionnelle locale. La gestion des monnaies se fait par projet.

Le Groupe reste exposé au risque de change sur le résultat net des filiales localisées en dehors de la zone Euro, l'investissement étant quant à lui le plus souvent en Euros.

Toutes les lignes de dette à moyen terme sont contractées par la société Snef en France, en euros, qui assure la liquidité des filiales à l'étranger via des conventions de trésorerie intra-groupe. Il en résulte que l'impact sur le Compte de Résultat des financements est peu sensible au taux de change. En revanche, l'exposition liée aux actifs à long terme s'en trouve accrue. Le Groupe Snef détaille son exposition au risque de change en annexe des états financiers consolidés annuels.

ii. **Gestion du risque de taux**

La politique du Groupe est la couverture des opérations de financement à moyen terme contractées à taux variable pour les passer à taux fixe ou à taux variables capés. En principe, toutes les lignes de financement à moyen terme font l'objet d'une couverture. La politique de couverture est présentée en annexe des états financiers consolidés annuels.

iii. **Gestion du risque de liquidités**

Toutes les opérations à moyen et long terme sont financées par des lignes d'endettement de maturité longue, selon un programme de financement structuré et d'Euro PP in fine à 7 ans, redimensionnés au cours de l'exercice 2021,

Les lignes de moyen et long terme ont été dimensionnées afin de prendre en considération les investissements à venir, ainsi que la capacité de remboursement du Groupe.

Les fluctuations de trésorerie sont couvertes par des opérations court terme négociées chaque année pour une période de 2 ans : affacturage confirmé, découvert.

Le buffer de financement est calculé chaque mois, avec une prévision de pic de la dette en fonction de la saisonnalité des flux.

Compte tenu de l'importance du poste client, le risque de liquidité existe, même si une grande partie du poste client est mobilisable dans le cadre des contrats d'affacturage du Groupe.

Le risque de défaillance est ainsi considéré au travers d'une notation crédit par client, suivi par la trésorerie. Cependant, la diversification client/projet permet au Groupe de ne pas considérer de dépendance particulière, et d'assumer, le cas échéant, un risque de défaillance, sauf dans un environnement de risque systémique. La récente crise sanitaire a montré, en France, l'importance du soutien public lorsqu'un tel risque est avéré.

A l'étranger, afin de réduire ce risque, le Groupe n'a eu de cesse que de diminuer son exposition dans les pays instables, qui a conduit à la mise en sommeil progressive de l'Ukraine, de la Russie et à la réduction d'activité dans certains pays d'Afrique et du Maghreb.

iv. **Risques de crédit**

Le risque de crédit vise le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements ou à l'encaissement des créances.

Toutes les semaines, l'exposition au risque de crédit (travaux en cours + créances) est portée à la connaissance des responsables d'agence et à la Direction Générale. Le Groupe Snef n'a aucune exposition supérieure à 10 M€, hormis avec trois clients qui représentent une exposition d'environ 40 M€.

Les créances clients sont suivies par des cellules de Crédit Management chargée de s'assurer que les relances sont correctement réalisées par les agences et filiales.

L'ouverture d'un compte client est systématiquement soumise à la validation du service de Credit Management centralisé qui attribue une notation de solvabilité sur la base des éléments financiers transmis et d'études réalisées par la société.

Depuis 5 ans, la cellule Credit Management a été renforcée. Les principales créances sont relancées par des équipes de credit management dédiées, rattachées directement aux filiales et animées par une cellule centrale.

Depuis l'année dernière, les prérogatives de la cellule Credit Management ont été élargies à la gestion des Travaux en Cours, avec une approche systématique de tous les projets présentant des Travaux en Cours supérieurs à 5 000 €, toujours en lien avec les responsables locaux.

v. Cours de matières premières

Les opérations d'achats de produits directement dérivés des matières premières (environ 100 M€) sont impactées par les fluctuations du cours du cuivre et de l'acier.

Dès signature des affaires significatives, les agences ont l'obligation de procéder aux réservations de cuivre et d'acier par anticipation d'achats ainsi programmés afin d'atténuer le risque du cours. La plupart des contrats font l'objet de clauses de révision de prix.

Ce sujet est particulièrement d'actualité, les matières premières connaissant de fortes variations depuis plusieurs mois. Le prix du cuivre est porté à la connaissance des responsables, et ce chaque jour.

Depuis la crise sanitaire, le Groupe est confronté à des pénuries d'approvisionnement pouvant conduire à un renchérissement des débours ou à des retards d'exécution. Le Groupe prévoit une couverture systématique de ces risques, au travers de dispositions contractuelles spécifiques.

Risques industriels et environnementaux

i. Conception/Réalisation

Pour l'ensemble de nos installations, nous fournissons une garantie de bonne fin, ainsi qu'une garantie annuelle, biennale ou décennale (en France) selon le type d'ouvrage réalisé. Pour réduire les risques de liquidité, le Groupe émet systématiquement des garanties bancaires en échange d'un paiement immédiat du solde des affaires.

Au-delà de l'impact commercial, le risque inhérent à nos activités peut avoir des conséquences financières matérielles.

Le Groupe Snef s'efforce de minimiser les risques de conception et de réalisation par le recrutement de personnel qualifié, la formation et une politique d'habilitation large ; enfin par la mise en place de procédures Qualité qui permettent un contrôle systématique du travail à tous les stades.

La politique de qualification professionnelle technique et managériale répond à cet objectif de réduction de l'exposition au risque professionnel inhérent à notre métier.

L'ensemble de notre personnel concerné suit une formation continue spécifique.

Enfin nous disposons d'une couverture d'assurances dans le cadre de la Responsabilité Biennale et Décennale (dans les pays où elle s'applique).

Nous intervenons de plus en plus en amont des affaires, dès la phase de conception du projet. Dans les secteurs concernés, nous avons mis en place des équipes d'ingénieurs, dédiées à ce type de projets.

Le risque de Conception/Réalisation est accru pour Ekium qui se voit imposé des conditions contractuelles particulières, ainsi que des couvertures d'assurance spécifiques.

Au-delà de ces dispositions, nous limitons systématiquement notre responsabilité contractuelle, en particulier pour les immatériels non consécutifs, qui peuvent atteindre des niveaux élevés en cas de pertes de production. Au sein du Comité d'engagement, ces critères sont retenus comme essentiels sans l'appréciation d'un projet.

Le Groupe accepte rarement des critères de performance de production attachés à un projet d'ingénierie ou d'intégration. Si de telles dispositions sont acceptées, des seuils de tolérance et des limitations de responsabilité sont systématiquement demandés.

ii. **Traçabilité**

La documentation de nos interventions est systématiquement archivée afin de conserver une parfaite traçabilité de tous nos projets. En outre, nous avons mis en place un système de gestion de la traçabilité de la matière, dans le cadre de nos études de chaudronnerie et de tuyauterie. Nous ambitionnons d'élargir ce système à la plupart de nos activités.

iii. **Environnement d'intervention**

La nature de nos travaux nous conduit à côtoyer des environnements en milieu occupé ou en activité. Nos interventions peuvent donc avoir un impact direct matériel ou immatériel sur des installations dont nous ne sommes pas propriétaires. La multiplicité des interventions (plus de 60 000 par an) accroît ce risque.

Le système de management basé sur la compétence mais aussi la présence d'un commandement de terrain autonome vise à réduire ce risque.

En outre, la politique de gestion contractuelle prévoit une limitation de responsabilité chaque fois que possible.

Enfin dans la gestion des polices d'assurances, nous privilégions la couverture des grands risques plutôt que la fréquence, par le cumul de plusieurs lignes qui assure une couverture élevée, même avec un niveau de franchise élevé.

Pour tous les chantiers significatifs où la maîtrise d'ouvrage n'a pas souscrit de police en Tous Risques Chantiers, nous souscrivons notre propre police. A ce titre, nous disposons d'un contrat cadre de tirage, auprès de notre compagnie d'assurance.

iv. **Exposition de nos salariés**

Nos salariés sont appelés à travailler dans des environnements clients les exposant à divers risques pour la santé. Par nos Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels, par nos analyses de risques travaux (analyses de risque en vue de l'établissement de Plans de Prévention, nos PPSPS (Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé), nous identifions ces dangers, évaluons ces risques et mettons en œuvre les moyens de prévention et de protection adaptés. Ces éléments sont fournis aux services de santé au travail au travers de « fiches d'exposition » afin qu'un suivi médical approprié soit mis en œuvre. Ces aspects sont particulièrement suivis pour nos activités dans les secteurs de l'industrie, de l'industrie chimique, du nucléaire.

Le service de médecine du travail interne du Groupe travaille en étroite collaboration avec le service de Qualité et Sécurité afin d'identifier au mieux les situations d'exposition de nos salariés.

Enfin, la politique de prévention, protection collective et individuelle, conjuguée à une implication forte de l'encadrement des chantiers concourt à la minimisation des risques d'exposition.

Notre système de management de la santé est certifié OHSAS18001 : 2017 et/ou MASE pour l'ensemble de nos entités. Il est de plus certifié CEFRI pour nos activités nucléaires.

Risques d'engagement

i. Erreur de chiffrage

Le Groupe Snef réalise plus de 150 000 chiffrages par an et s'expose de ce fait à un risque d'erreurs ou d'omissions. Près de 35% des affaires étant au forfait, le Groupe Snef se retrouve lié contractuellement sur le prix.

Le Groupe Snef s'efforce de réduire ce risque d'engagement inhérent à son activité de service par la mise en place d'habilitations au chiffrage, de doubles contrôles et d'un processus de validation informatique (workflow) qui assure la traçabilité. Enfin, le système d'information est intégré, du devis à la comptabilité, ce qui réduit le risque d'erreur ou d'omission. Le Groupe Snef dispose d'un logiciel de chiffrage pour la plupart de ses filiales. Plus de 1 000 salariés sont formés.

Pour les chiffrages supérieurs à 10 M€, une analyse de risque permet de chiffrer le risque, selon une approche probabiliste. Un modèle de Monte Carlo est utilisé pour les grands chiffrages.

Depuis 2013, le système de délégation fait remonter tous les chiffrages supérieurs à 2,5 M€ ou présentant un facteur de risque particulier au niveau d'un Comité d'Engagement National qui dispose d'une revue d'offre détaillée pour valider un devis. Le Comité d'Engagement intervient en 3 étapes, pour autoriser le chiffrage d'une affaire (procédure de Go/No Go), pour valider le devis ; enfin, pour s'assurer que le contrat est équilibré.

Pour chaque projet, une revue d'offre est présentée au Comité, accompagnée d'une analyse des facteurs de risques, d'un chiffrage des risques et opportunités, et d'une courbe de trésorerie.

Le Comité réunit la Directrice Générale Déléguée en charge des risques, et 4 membres du Comex permettant ainsi de couvrir l'ensemble des expertises nécessaires à l'analyse des dossiers. Le Contract Management peut-être sollicité sur les dossiers qui le nécessitent.

Le contrôle a priori est doublé d'une analyse a posteriori des écarts entre les devis et le résultat final des affaires.

A ce titre, dès 2014, le Groupe a souhaité renforcer le contrôle des affaires en mettant en plus un Comité de Suivi chargé d'identifier et de suivre les affaires à risque. Le travail du Comité de Suivi est étroitement lié à celui du Contract Management.

Un département Risque Management a été créé en 2016 ; il gère le Comité d'Engagement, le Comité de Suivi, ainsi que les équipes d'audit. Ce département rapporte à la Direction Générale, ainsi qu'au Comité d'Audit du Conseil d'administration.

ii. Dépendance

Le Groupe Snef a mené une stratégie de diversification géographique, métier, et marché, tout en veillant à réduire sa concentration d'affaires chez ses grands clients.

En 2021, quatre clients représentaient plus de 30 M€ de chiffre d'affaires chacun, soit moins de 24% du chiffre d'affaires au total et, parmi les 10 clients les plus significatifs, le chiffre d'affaires moyen est d'environ 50 M€, soit 3% du chiffre d'affaires en moyenne (environ 30% au total).

Le risque étant accru à l'International, les affaires significatives font l'objet d'une surveillance particulière.

iii. Fraude

Le contrôle du risque de fraude est rendu difficile par la dispersion de nos activités. Notre organisation au plus proche du terrain reste le meilleur système de prévention et de contrôle du risque de fraude.

- Le dispositif d'alerte permet à tout collaborateur de signaler les comportements illicites dont il aurait connaissance, exclusivement dans les domaines de :
 - lutte contre la corruption ;
 - fraude et enrichissement personnel ;
 - lutte contre les pratiques anticoncurrentielles.
- Chaque année, le service d'audit interne réalise des investigations dont les conclusions sont communiquées à la Direction Générale et au Compliance officer.
- Un ensemble de dispositifs (documentation, formation, vidéo) a été mis en place afin de sensibiliser l'ensemble du personnel à ces questions.

iv. Vol

Le risque peut porter sur les stocks chantier, en particulier dans le secteur Tertiaire et sur les « retours chantiers », c'est-à-dire les reliquats de matériel non utilisé, comme les chutes de câbles.

Des procédures strictes sont mises en œuvre afin de stocker ce matériel, et les mises au rebut sont encadrées par des accords-cadres avec des ferrailleurs chargés du recyclage du matériel. Malgré tout, nous constatons chaque année des vols parfois internes qui font l'objet de sanctions disciplinaires.

Le risque peut aussi porter sur le vol de matériel incorporé dans des ouvrages non réceptionnés. Afin de réduire ce risque, le matériel sensible est posé à la fin du chantier.

v. Gestion documentaire

Nous avons mis en place une gestion documentaire Groupe qui vient renforcer la politique de dématérialisation et de sauvegarde informatique, cette GED est déployée sur l'ensemble des agences et filiales du Groupe.

En outre, des procédures de sauvegardes nationales ont été mises en place afin de dupliquer la documentation présente dans le cloud, sur nos propres serveurs, eux-mêmes redondés à plus de 150 km de distance.

vi. Respect du droit à la concurrence et corruption

La Direction du Groupe a toujours imposé à ses responsables le strict respect des règles de la concurrence et refusé toute entente. A ce titre, nous avons adopté un Code de Conduite, annexé au Règlement Intérieur, et nommé un Compliance Officer qui intervient dans un programme de sensibilisation de tous les cadres opérationnels. Un rappel des règles de la concurrence est obligatoire au début de toutes les réunions d'agences.

Snef, Snef Power Services, Snef Telecom, Ekium, Fouré Lagadec, Firac, Watt Design & Build, Snef Lab, Snef Afrique, Snef Brésil et Snef Pays de l'Est disposent d'un Compliance Officer dédié, qui rapporte directement au Compliance Officer du Groupe.

La prévention et la sanction étant les seuls moyens à notre disposition pour éviter le risque de non-respect des règles de la concurrence qui peut venir de n'importe quel salarié « informé », le risque subsiste.

Nous ne le sous-estimons pas et vérifions par audit régulier que les règles sont appliquées.

Il existe une procédure d'alerte qui remonte au niveau de la Direction Générale toute difficulté éventuellement identifiée.

Enfin, tous les cadres sont appelés à signer le Code de Conduite du Groupe.

vii. Loi Sapin II

Comme le requiert la loi, le dispositif Loi Sapin II a été mis en œuvre, au sein du Groupe Snef et ses filiales, dès le 1^{er} janvier 2018.

Les Compliances Officers du Groupe sont chargés de veiller au strict respect des règles de compliance, de la formation des collaborateurs et de missionner l'audit interne pour réaliser des investigations en cas de doute ou de dénonciation.

La signature du Code de conduite tous les ans permet également de réaffirmer l'engagement personnel de chaque salarié à respecter les règles du Groupe.

viii. Intrusion des Systèmes d'Information

De nombreuses informations transitent par le système informatique, certaines confidentielles, et le risque d'intrusion existe.

Dans le cadre d'un processus d'amélioration continue, nous avons mis en œuvre un renforcement de la sécurité informatique et mis en place avec notre équipe interne une politique de cybersécurité.

Nous poursuivons une politique stricte de gestion du risque informatique. Tous les serveurs sont accessibles du siège, dans le cadre d'une architecture qui permet d'isoler une partie du réseau en cas de risque identifié. Une politique stricte d'accès à ces ressources a été mise en place.

De plus, la politique de sauvegarde distante permet de restaurer le système, une partie étant conçue pour rester en haute Disponibilité de Service.

Outre une politique d'identification et de service informatique, nous avons mis en place une cellule de veille 7 jours sur 7, conscient que le risque « zéro » est impossible à atteindre.

Depuis 2014, nous disposons d'une charte informatique, signée par tous les utilisateurs, et régulièrement mise à jour.

Depuis 2019, une PGSSI (Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information) fixant les exigences de sécurité, et une PSSI (Politique de Sécurité des Systèmes d'Information) déterminant les plans d'actions ont été mises en place, elles sont gérées par le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information).

En parallèle, nous avons réduit les prérogatives d'utilisateurs pour intervenir sur leur machine, retirant tous les droits d'administration aux utilisateurs, avons procédé au chiffrement des disques de tous les ordinateurs, élargi le chiffrement et l'antivirus aux smartphones, renforcé le chiffrement des données répliquées dans le cloud, limité les accès aux données aux postes sécurisés, reconnus et identifiés. Nous avons mis en place une politique d'authentification forte et commençons à restreindre l'usage de certains matériels : borne wifi non approuvées ou clés USB par exemple.

Les utilisateurs sont régulièrement sensibilisés aux risques cyber par des campagnes sur nos plateformes d'e-learning.

La Direction Générale reçoit un rapport toutes les semaines.

Risques de réalisation

Le risque d'exécution repose sur notre capacité à maîtriser les achats, les heures de production et la relation contractuelle avec le client.

Afin de nous assurer de pratiques homogènes dans la gestion des affaires, sur ces points en particulier, nous avons décidé de soumettre tous les grands projets à une Procédure de Gestion des Grands Forfaits (PGGF).

i. Achat

Chaque grand projet est suivi par un acheteur qui gère de manière exclusive la relation avec les fournisseurs.

Les commandes fournisseurs supérieures à 10 000 € font l'objet d'un suivi particulier au travers duquel nous vérifions, entre autre, la mise en concurrence des fournisseurs et comparons le montant de la commande par rapport au budget établi lors du chiffrage de l'Affaire.

ii. Gestion des heures

La préparation chantier et la synthèse avec les autres lots sont essentielles pour éviter les dérives sur les heures de production.

Nous avons mis en place chez Snef une méthode de suivi des heures des projets (Lean Chantiers) et des études. Elle vise :

- à réduire le nombre de tâches à faible valeur ajoutée et génératrices de pertes de temps ;
- à préparer le travail, fixer et suivre des objectifs par personne avec un horizon de temps court afin de s'adapter aux réalités du terrain.

iii. Gestion contractuelle

La gestion contractuelle est devenue essentielle pour les grands projets.

Nous disposons d'une équipe de juristes contract managers, chargés d'intervenir sur demande des responsables d'affaires, sur l'ensemble des phases des affaires, de l'appel

d'offre, à la rédaction et négociation des contrats, la réception des chantiers et les suivis post-réception. Ils sont également en support des projets, à tous les stades de leur avancement.

Des formations à la gestion contractuelle, e-learning et vidéos sont mis à disposition des chefs de projets et chargés d'affaires afin de développer et entretenir leur culture contrat.

Le Comité de Suivi s'assure que l'exhaustivité des risques est suivi par la cellule du Contract Management.

iv. Comité de Suivi

Dans la phase d'exécution, les affaires sélectionnées par le Comité d'Engagement et qui seraient déclarées à risque au cours de leur réalisation sont suivies par le Comité de Suivi, chargé de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la maîtrise des facteurs de risques.

Le Comité de Suivi se réunit chaque mois avant la clôture des comptes mensuels. Il veille au maintien d'un facteur de prudence dans l'appréciation des marges à terminaison, s'assure de la mise en œuvre des moyens adéquats sur affaires en fonction des risques identifiés, et délivre des mandats de négociations pour les affaires en litige.

Ce comité est composé de la Directrice Générale Déléguée en charge des risques, des membres du Comex responsables de géographie, des Directeurs Régionaux et du Contract Management.

v. Risque de reconnaissance de la marge à l'avancement

Les comptes des chantiers au forfait sont systématiquement ouverts avec une marge de prudence minimum de 5 points par rapport aux devis.

Pour tous les chantiers supérieurs à 500 000 euros, le chargé d'affaires renseigne tous les mois une Fiche d'Analyse de Compte (FAC) qui établit les coûts à l'achèvement, les risques et opportunités, et permet de suivre la marge prévisionnelle à terminaison.

Le Comité de Suivi s'assure de la cohérence entre les FAC et la marge exprimée à l'avancement, un coefficient de prudence devant être maintenu jusqu'à l'achèvement.

En cas de mémoire de réclamation, ces derniers ne sont pas anticipés dans les marges exprimées, sauf appréciation contraire menée conjointement avec le membre du Comex concerné et le Comité de Suivi.

vi. Approche statistique du risque

Au-delà de l'approche par projet, le Groupe procède à une approche statistique visant à vérifier que les marges sur avancement sont établies avec un coefficient de prudence suffisant, que les Travaux en Cours restent négatifs, enfin que le débouclage des affaires est conforme à l'estimation qui en a été faite en fin d'année / trimestre.

vii. Traçabilité des validations

De manière Générale, toute opération d'achat, vente, investissement ou recrutement fait l'objet d'un système de workflow centralisé et informatisé. Aucune facture, aucune commande, aucun contrat de travail ne peut être réalisé en dehors du système d'information.

viii. Éléments d'appréciation des bilans

Lors de l'établissement des comptes trimestriels, tous les éléments d'appréciation du bilan font l'objet d'une revue particulière :

- affaires en cours
- contentieux
- goodwill
- créances clients

Les risques sont systématiquement appréhendés, partagés avec les Commissaires aux comptes et présentés en Comité d'Audit.

–



DÉCLARATION DE PERFORMANCE **EXTRA-FINANCIÈRE**



DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE (RSE)

Un groupe comme Groupe Snef, plus que centenaire, en progression sur la durée, sans jamais enregistrer de perte opérationnelle, indépendant, ne doit son destin qu'à la démarche responsable de ses dirigeants et salariés.

S'inscrire dans la durée avec la constance d'entrepreneurs avisés, sans dévier de son métier, avec l'idée que la performance repose sur des valeurs et que l'avenir ne se construit pas seul mais dans une démarche de respect forment le socle de notre engagement.

Méthodologie d'analyse des risques extra-financiers

La maîtrise des risques a toujours été au cœur des préoccupations du Groupe Snef.

En 2018, Groupe Snef a fait évoluer sa démarche d'identification de ses principaux risques, classés en quatre catégories (économique, social et sociétal, droits de l'homme et lutte contre la corruption, environnemental), afin de répondre aux exigences réglementaires et notamment aux article L.225-102-1 et R.225-105 du Code de commerce.

Les risques ont été évalués en fonction des critères suivants : importance pour l'activité de Groupe Snef (occurrence et gravité), importance pour les parties prenantes (salariés, parties financières et clients) et niveau de maîtrise. Aux risques ainsi cartographiés par les directions des risques, santé sécurité environnement, achats, ressources humaines et le secrétariat général, ont été associés des indicateurs et des actions.

Les principaux risques RSE identifiés sont les suivants :

- la dépendance aux grands projets ;
- la concentration des activités ;
- la perte d'expertise et de compétence ;
- les risques d'accidents ;
- les risques liés à l'éthique des affaires et à la corruption ;
- les risques liés aux achats ;
- la consommation d'énergie et les émissions de GES.

Les actions visant à réduire ces risques sont précisés dans les chapitres suivants :

1. Modèle d'affaires et volet économique
2. Volet social
3. Volet sociétal
4. Volet environnemental

1. Modèle d'Affaires et volet économique

i. Activité de la société

Le Groupe est bâti autour d'une large palette de compétences techniques, capables d'intervenir de bout en bout tout au long du cycle de vie des installations de ses clients, tant en phase d'investissement que d'exploitation. Ses équipes sont constituées d'ingénieurs / concepteurs, intégrateurs, mainteneurs et opérateurs de solutions multi techniques en particulier dans les domaines de l'Electricité, des Procédés Industriels, de la Mécanique et du Numérique.

Le Groupe Snef est organisé autour de 6 compétences « core business » :

- Snef est la principale entreprise du Groupe, elle regroupe tous les métiers historiques du Groupe : l'électrotechnique, les procédés industriels (instrumentation, contrôle commande, automatismes), les métiers de la sécurité et de la communication, la maintenance tertiaire et le génie climatique. Snef regroupe 6 300 collaborateurs sur près de cent quarante d'agences en France, et 2 800 collaborateurs sur une quarantaine d'agences réparties sur une vingtaine de pays en Europe, dans les pays de l'Europe de l'Est, en Amérique du Sud et en Afrique. La marque Snef a deux filiales spécialisées dans les secteurs suivants :
 - o le Nucléaire avec Snef Power Services, née de la fusion des activités Nucléaire de Snef et de la branche d'activité d'APS (ex Alstom) spécialisée dans les auxiliaires électriques, reprise à General Electric, Snef Power Services est spécialisée dans les métiers de l'Électricité, de l'Instrumentation, de la Sûreté au service de l'Industrie Nucléaire. Snef Power Services réunit près de 1 000 salariés sur 13 implantations en France ; et
 - o les Télécommunication avec Snef Telecom spécialisée dans la construction et la maintenance des réseaux de télécommunications au service des opérateurs, des tower companies, des équipementiers et des entreprises. Snef Telecom regroupe 975 collaborateurs sur 14 implantations en France.
- Ekium, a été reprise en 2017, et a depuis consolidé ses positions avec la reprise d'Ateim, DI et Chleq Froté pour devenir, avec ISO Ingénierie, société spécialisée dans l'étude de risque, leader de l'ingénierie multitechnique de proximité dans le secteur de l'Industrie. Ekium s'inscrit dans une démarche pluridisciplinaire, avec le même ADN que Snef autour du service, de la proximité et de l'écoute. Ekium réunit près de 1 400 collaborateurs en France, en Europe et à l'île Maurice. Plus récemment, Ekium s'est implantée en Belgique (avec la reprise d'ACE), en Suisse et au Luxembourg.
- Fouré Lagadec, acquise en 2018, est spécialisée dans les métiers de maintenance mécanique industrielle maîtrisant tous les savoir-faire en mécanique, tuyauterie, chaudronnerie, plus spécifiquement la réalisation des échangeurs sous pression nucléaire (avec l'acquisition en 2021 d'ACM-ACR). Fouré Lagadec intervient sur la maintenance, les arrêts d'usines et les travaux neufs au service de toutes les industries. Née sur le Port du Havre, l'entreprise s'est construite autour de la même exigence que Snef, inspirée des métiers de la Marine et de l'Industrie, plus particulièrement du Raffinage, de la Pétrochimie, et de la Sidérurgie. Fouré Lagadec regroupe plus de 1 400 collaborateurs.
- Firac est une entreprise historique du Groupe Snef. Elle a développé des savoir-faire autour des automatismes industriels, de la manutention puis de la robotique pour devenir un acteur reconnu dans les secteurs de l'Automobile, de l'Aéronautique et

plus généralement de l'Industrie. Firac a récemment repris Clid, entreprise spécialisée dans la conception/réalisation de cabines de peinture, et plus généralement en procédés d'application de fluides et poudres. Firac et Clid, réunissent 200 collaborateurs en France et dans les pays d'Europe de l'Est.

- Watt Design & Build est une création de Groupe Snef. L'entreprise est née d'une rencontre avec son animateur. Partant du constat que les lots techniques prenaient une place de plus en plus importante dans la réalisation d'ensembles de bureaux et de commerces, le Groupe Snef a souhaité se positionner comme ensemblier. Des lots techniques, nous avons pris petit à petit une position dans la conception et réalisation d'aménagements, pour devenir un acteur de la rénovation ou de la refonte d'espaces. Watt Design & Build est à la fois prestataire de services intellectuels, de l'audit à la conception d'espaces de travail, et porteur de projets clés en main. Ainsi, Watt Design & Build offre une prestation globale au service des propriétaires fonciers et des utilisateurs. L'entreprise regroupe une centaine de collaborateurs.
- Snef Lab a été créée pour apporter des solutions à l'Industrie 4.0, autour de Snef Technologies, dans le secteur de l'informatique industrielle, des objets connectés et de la cybersécurité ; de Snef Audiovisuel ; de Predict, spécialisé dans les algorithmes de maintenance prédictive ; Sequor, éditeur de logiciels d'Industrie 4.0 ; Brinel, architecte informatique et Mangrove, intégrateur de solutions sur le cloud d'Amazon Web Service. Snef Lab réunit plus de 400 collaborateurs autour des métiers de l'IT, l'Intelligence Artificielle, des Objets connectés et de l'Industrie 4.0.

Le Groupe Snef conçoit et intègre des solutions multi techniques pour les secteurs de la Marine, de l'Industrie, de l'Energie, des Infrastructures et des Bâtiments.

ii. **Gouvernance et Organisation**

La gouvernance du Groupe Snef s'articule autour :

- d'un Conseil d'administration ;
- d'un Comité exécutif ;
- de Conseils d'administration constitués pour chacune des filiales principales (Snef, Snef Power Services, Snef Telecom, Fouré Lagadec, Ekium, Firac, Watt Design & Build, Snef Lab, Snef Brésil, Snef Central Eastern Europe)
- de services corporate structurés autour des fonctions Ressources Humaines, Financières, Communication, Risques et Secrétariat Général.

▪ **Gouvernance Indépendante**

Bien qu'indépendant, non coté, le Groupe Snef s'est toujours imposé les règles de gouvernance les plus strictes.

La société Groupe Snef, maison mère du Groupe, est une société anonyme avec un Conseil d'administration composé de sept administrateurs dont quatre sont indépendants de la structure de direction du Groupe.

Le Conseil d'administration, régi par une Charte de Fonctionnement se réunit a minima quatre fois par an. A chaque réunion du Conseil, les administrateurs examinent outre l'ordre du jour préparé par la direction du Groupe, un des quatre thèmes trimestriels : la gestion des risques, la stratégie, le budget et les comptes annuels.

Le Conseil d'administration dispose d'un Comité d'Audit et des Risques, d'un Comité des Nominations et des Rémunérations et d'un Comité RSE.

Depuis 2016, conformément aux dispositions légales, le Groupe remplit les règles de parité au conseil d'administration.

Au sein de la plupart des Conseils d'administration des filiales, le Groupe a nommé un administrateur indépendant.

▪ Organisation et sens de la responsabilité

L'organisation du Groupe Snef repose sur des structures décentralisées dans le but de rapprocher les décideurs de l'entreprise de nos clients, avec un souci de réactivité, qualité, sécurité et rentabilité.

Chaque projet doit être rentable, dans le respect d'un juste équilibre entre clients et fournisseurs. Aussi pour nous, la responsabilité est indissociable du résultat qu'elle génère et tous nos managers sont intéressés par la recherche de l'économie des moyens et par la rentabilité sur une longue période, comme s'ils devaient être eux-mêmes chefs d'entreprises.

Nous pensons que chaque manager doit pouvoir se réaliser dans un environnement de responsabilité et d'autonomie. La confiance qui en découle est un facteur essentiel de la mise en jeu de notre stratégie. La réussite avérée de notre groupe n'a jamais reposé sur d'autre fondement que l'idée positive que nous nous faisons des hommes dans notre organisation.

Bien entendu, la délégation n'exclut ni la direction, ni le contrôle. La mise en place de règles et leur respect sont indissociables de cette stratégie basée sur la responsabilité.

Notre Groupe n'est pas une fédération d'entités autonomes ; bien au contraire. Nos responsables travaillent en réseau, selon un schéma de type matriciel.

Présence sur le territoire français



En sa qualité de société holding, tête du groupe, le Groupe Snef assume le rôle de société animatrice du Groupe, dont il définit les priorités stratégiques et les axes de développement tout en assurant la coordination et la mise en œuvre des actions en découlant et de prestataire de services en matière d'assistance financière, comptable, stratégique et de ressources humaines au bénéfice des Filiales, qui ne sont pas dotées de moyens suffisants leur permettant de satisfaire leurs besoins. Afin de renforcer l'homogénéité des pratiques professionnelles, Groupe Snef assure au travers de ses fonctions corporate, la diffusion des règles communes.

Les Ressources Humaines définissent et font appliquer l'orthodoxie sociale, assurent les échanges de compétences entre entités du Groupe, dirigent l'Université de formation du Groupe, suivent les hauts potentiels et s'assurent de la mise en place de plans de succession.

La Communication assure la cohérence des programmes de communication et de l'identité visuelle du groupe et de ses filiales.

La Direction Financière Corporate détermine les règles groupe en matière financière et fiscale, elle gère la trésorerie, assure le contrôle de la gestion, les opérations de consolidation et anime le crédit management groupe.

La Direction des Systèmes d'Information pilote la dimension système d'information au service des opérationnels.

Le Secrétariat Général regroupe le contract management, le droit des sociétés, les assurances et l'immobilier.

La Direction des Risques opère un contrôle constant. Cette dernière comprend une cellule d'Audit et s'assure de l'application des bonnes pratiques au travers d'un Comité d'Engagement et d'un Comité de Suivi des Affaires.

Enfin, le Compliance Officer est garant de l'application des bonnes pratiques et de la diffusion des règles d'éthique établies par la Direction Générale.

iii. **Stratégie économique**

▪ **Inscription dans la durée**

Fondé en 1905 à Marseille, le Groupe Snef a poursuivi une stratégie constante, ne sortant jamais de son cœur de métier, montant en compétence pas à pas, avec le souci d'éviter les à-coups tout en conservant une ferme volonté d'entreprendre.

Constant dans son management, le Groupe n'a eu que 3 présidents en 117 ans, qui ont poursuivi une stratégie d'entrepreneur, privilégiant le moyen terme au court terme.

Le Groupe Snef revendique le statut d'ETI de province, indépendante, raisonnablement endettée et volontairement orientée sur le métier.

Nous disposons de solides moyens humains et d'un savoir-faire reconnu pour envisager positivement l'avenir.

L'objectif de croissance et d'augmentation des marges, toujours avec le même souci du travail bien fait, du respect des délais et de la sécurité, reste constant.

iv. Marchés et Métiers

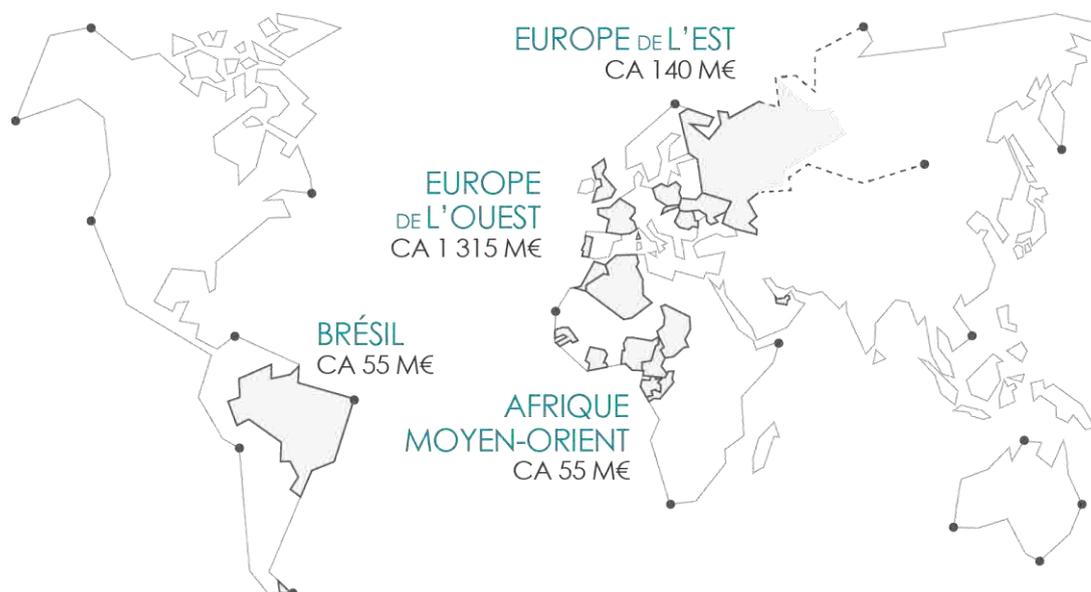
▪ **Diversification géographique**

Avec plus de deux cents agences en France et une quarantaine d'implantations dans vingt-deux pays, le Groupe Snef dispose d'une large couverture géographique qui lui permet d'intervenir dans la plupart des pays.

Le Groupe Snef est présent sur 4 zones géographiques :

- Europe de l'Ouest
- Europe de l'Est
- Afrique
- Amérique Latine

Carte de l'activité par Clusters



Le Groupe n'oublie pas ses origines. L'entreprise est née sur le Port de Marseille et n'a jamais quitté la ville.

Fouré Lagadec est né au Havre ; Ekium à Lyon ; Watt à Paris ; Imsat à Bucarest ; Energ Power à Belo Horizonte.

Le développement du Groupe sur tous les ports et arsenaux, puis sur l'ensemble des industries et infrastructures a contribué au renforcement de notre présence territoriale. Partout, nous y sommes acteur local.

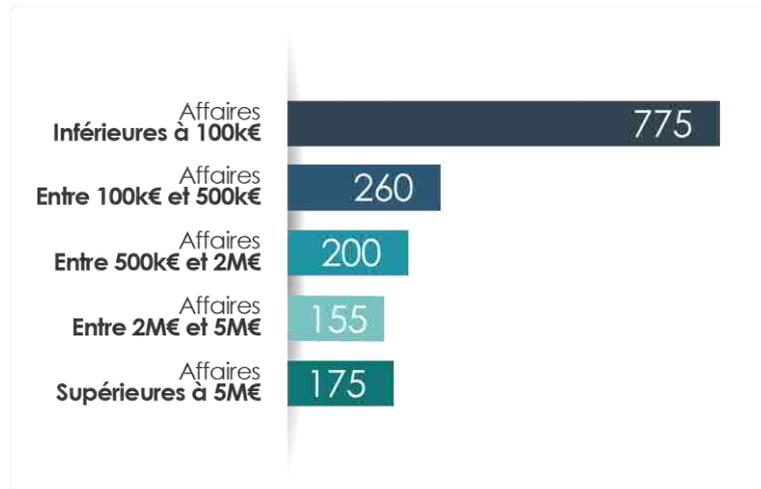
Cette appartenance aux territoires est un marqueur fort pour le Groupe qui prend part à la vie économique locale et y assure une activité pérenne, génératrice d'emplois.

▪ **Diversification des affaires**

Avec plus de 60 000 affaires traitées dans une année, le Groupe Snef est faiblement exposé au risque affaire.

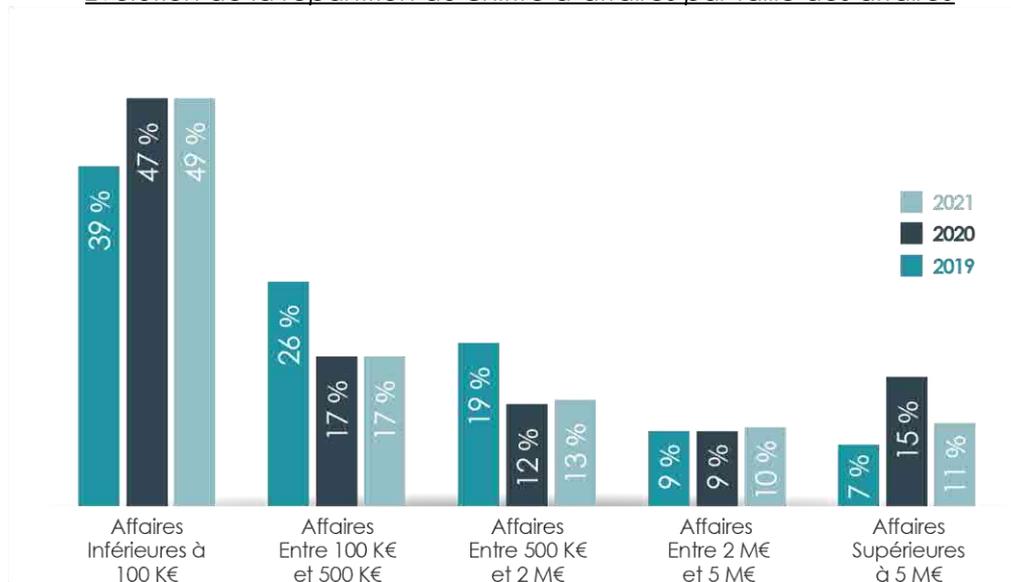
Le portefeuille d'affaires est diversifié : nous intervenons sur des opérations de petites tailles, récurrentes, comme des affaires plus significatives de plusieurs millions d'euros. Le Groupe est faiblement exposé au risque projet, les affaires dont la commande dépasse 2 M€ ne contribuant qu'à hauteur de 21% du chiffre d'affaires du Groupe.

Répartition du chiffre d'affaires par taille des affaires



Près de la moitié des affaires réalisées font moins de 100 K€ et les deux-tiers des affaires du l'ensemble du Groupe ne dépassent pas 500 K€. Cette statistique est relativement stable dans le temps.

Evolution de la répartition du chiffre d'affaires par taille des affaires



▪ Diversification du portefeuille de clients

Nous avons le souci constant d'éviter la dépendance au risque clients, tout en privilégiant le partenariat durable avec de grands groupes qui partagent avec nous le souci du travail bien fait, du métier et du respect des hommes.

En 2021, le Groupe Snef a eu 4 clients dont le chiffre d'affaires a dépassé 30 M€, soit en cumul 24% du chiffre d'affaires. Autre indication illustrant la dépendance modérée au risque client, le Top 10 clients pèse environ 30% du chiffre d'affaires du Groupe. Ce pourcentage est constant dans le temps.

Nous travaillons avec nos clients dans l'esprit qu'une relation équilibrée se construit dans le temps, avec le souci de l'adaptabilité et de la maîtrise des métiers.

Répartition du chiffre d'affaires par segment de clients



Evolution de la répartition du chiffre d'affaires par segment de clients



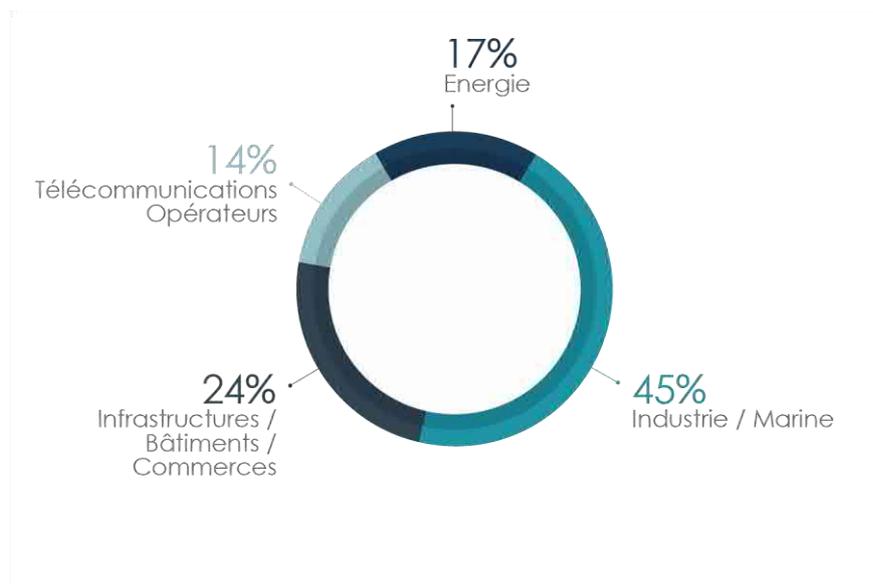
▪ Diversification des activités

La diversification sectorielle a toujours été un objectif pour le Groupe. Au sein des marchés des Energies, l'activité principale reste concentrée sur le secteur du Nucléaire mais l'entreprise poursuit sa diversification vers les énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque, hydro et biomasse.

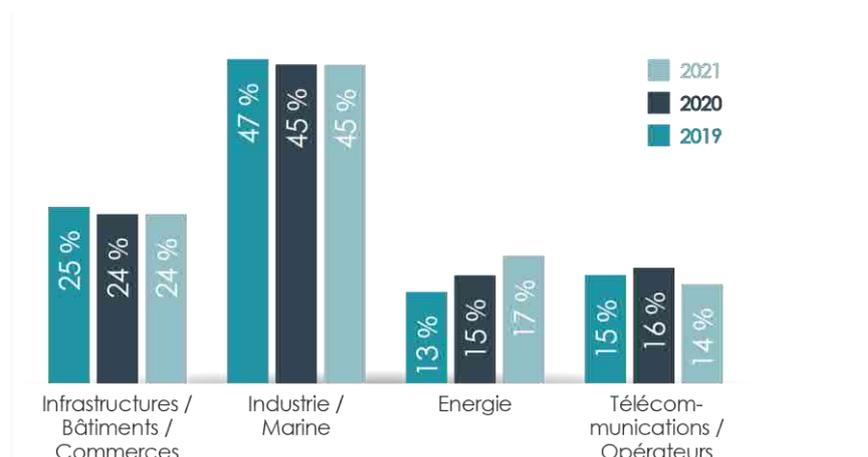
Au sein des marchés de l'Industrie et de la Marine, le Groupe continue à étendre son portefeuille, au-delà des secteurs traditionnels de l'Industrie Lourde, de la Pharmacie, des Matériaux de Construction et de l'Agroalimentaire, vers les nouvelles applications de batteries, d'hydrogène, d'industries biosourcées et de recyclage.

Enfin, sur le marché des Infrastructures, des Bâtiments et des Commerces, le panel des secteurs contribuant à l'activité du Groupe est très diversifié.

Répartition du chiffre d'affaires par marché



Evolution de la répartition du chiffre d'affaires par marché



▪ **Diversification Métier**

Le Groupe Snef s'est toujours attaché à développer les activités connexes à son métier d'origine, l'installation électrique. Avec une histoire de 117 ans, le Groupe Snef s'est considérablement diversifié, devenant un acteur multi technique, capable d'intervenir de la conception à la maintenance des installations.

Le Groupe SNEF est organisé par filière :

- Marine
- Industrie
- Infrastructures

et intervient sur les grands métiers :

- Snef, pour les activités historiques d'électrotechnique, d'instrumentation, de contrôle commande, d'automatismes, de courants faibles et de génie climatique, avec une déclinaison verticale dans les secteurs du nucléaire et des télécommunications ;
- Snef Lab pour les métiers de l'industrie 4.0, l'intelligence artificielle, les objets connectés, la maintenance prédictive e, ... ;
- Ekium, pour l'ingénierie process et générale ;
- Fouré Lagadec, pour la chaudronnerie, la mécanique et la maintenance mécanique industrielle ;
- Firac, pour la Robotique ;
- Watt Design & Build, pour la conception et l'agencement d'espaces de bureaux et de commerces.

2. Volet social

i. Emploi

Nous privilégions l'emploi permanent et construisons l'entreprise pas à pas, sans à-coup, avec l'idée que les ressources humaines sont notre capital d'aujourd'hui et de demain. En 117 ans, nous avons formé, recruté et donné leur chance à des centaines de milliers de salariés. C'est une fierté pour nous et nous revendiquons, à ce titre un rôle social majeur au sein des territoires.

Nous établissons chaque année notre Bilan Social qui nous permet de suivre les grands indicateurs de notre engagement social.

En 2021, l'effectif du Groupe s'établit à 12 696 personnes, dont 76% en France et 24% à l'international.

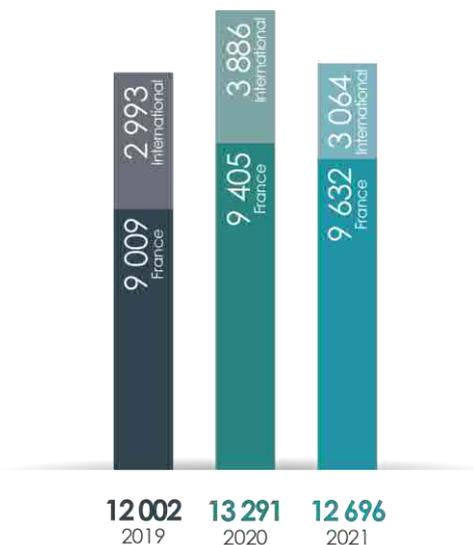
Il a augmenté de 2,4% en France pour s'établir à 9 632 personnes. Cette augmentation résulte notamment des acquisitions des sociétés ACM, ACR et Mangrove réalisées dans l'année. Hors acquisitions, l'effectif progresse de plus de 1%.

En dehors des territoires français, l'effectif diminue de 820 personnes, résultant de l'achèvement de chantiers photovoltaïques d'envergure au Brésil, qui employaient un millier de salariés.

Effectif monde

	2019	2020	2021
Effectif France	9 009	9 405	9 632
Effectif Europe Ouest	81	96	110
Effectif Afrique	980	906	970
Effectif Brésil	620	1 472	731
Effectif Pays de l'Est	1 312	1 412	1 253
Effectif Monde	12 002	13 291	12 696

Effectif monde



Effectif France



Effectif International



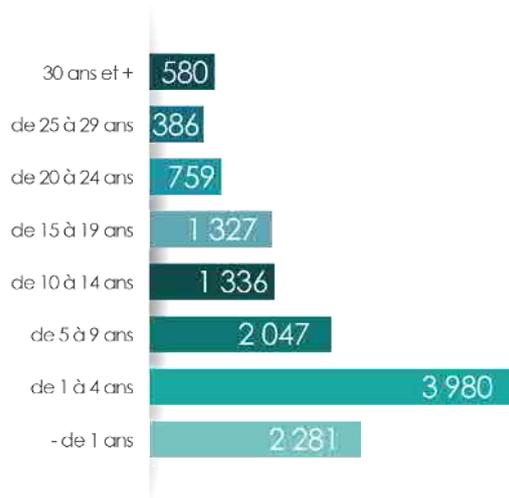
La forte progression du Groupe (+80% en 6 ans) conduit à une surreprésentation de la classe d'ancienneté inférieure à 5 ans. Cela constitue un risque de perte de compétence que nous essayons d'atténuer par un investissement important dans la formation, au travers de l'Université Snef et de nos écoles. L'enjeu est important et nous conduit dans certains secteurs, en particulier du Nucléaire, à engager un budget de formation pouvant atteindre 7% de la masse salariale.

Plus de la moitié de l'effectif a plus de 5 ans d'ancienneté.

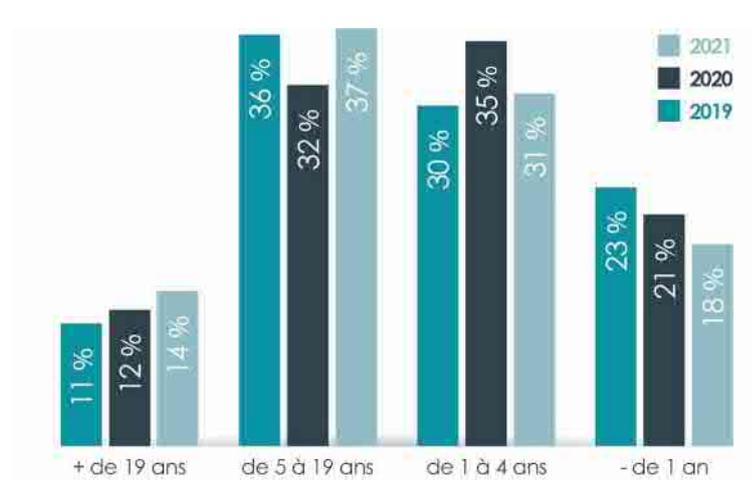
Répartition de l'effectif par ancienneté en 2021

	France	International	Total
30 ans et +	547	33	580
de 25 à 29 ans	323	63	386
de 20 à 24 ans	670	89	759
de 15 à 19 ans	1 111	216	1 327
de 10 à 14 ans	1 018	318	1 336
de 5 à 9 ans	1 519	528	2 047
de 1 à 4 ans	2 863	1 117	3 980
- de 1 an	1 581	700	2 281
Total	9 632	3 064	12 696

Répartition de l'effectif monde par ancienneté



Evolution (en %)

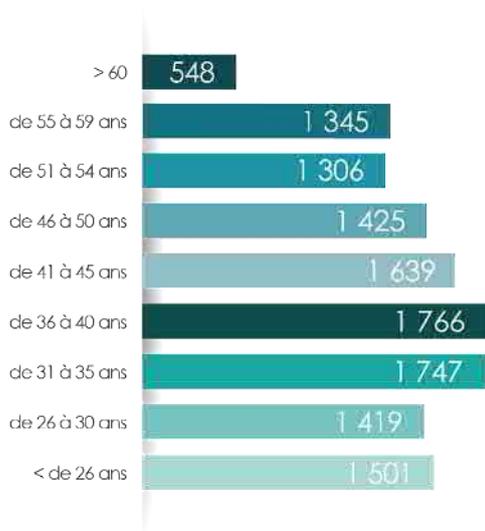


Toutes les classes d'âge sont représentées dans la pyramide des âges et de manière homogène et constante. Cette répartition entre classe d'âge reflète l'effort constant du Groupe pour recruter, même en période de crise.

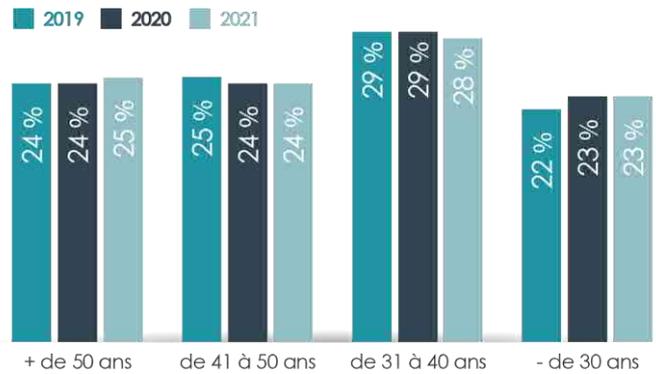
Répartition de l'effectif par âge

	France	International	Total
> 60 ans	421	127	548
De 55 à 59 ans	1 085	260	1 345
De 51 à 54 ans	997	309	1 306
De 46 à 50 ans	1 051	374	1 425
De 41 à 45 ans	1 199	440	1 639
De 36 à 40 ans	1 228	538	1 766
De 31 à 35 ans	1 299	448	1 747
De 26 à 30 ans	1 130	289	1 419
< 26 ans	1 222	279	1 501
Total	9 632	3 064	12 696

Répartition de l'effectif monde par âge



Evolution en %



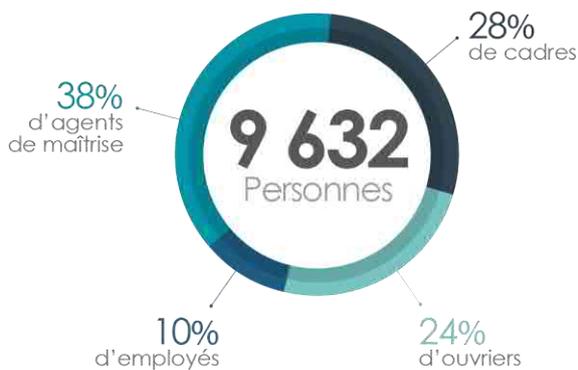
L'accroissement de la technicité de nos métiers et la constante montée de la chaîne de valeur conduisent à une progression chaque année de la part des techniciens, agents de maîtrise et cadres dans nos effectifs.

Répartition de l'effectif par CSP

	France	International	Total
Nombre d'ouvriers	2 281	1 689	3 970
Nombre d'employés	993	956	5 561
Nombre d'agents de maîtrise	3 612		
Nombre de cadres	2 746	419	3 165
Total	9 632	3 064	12 696

Répartition de l'effectif par CSP

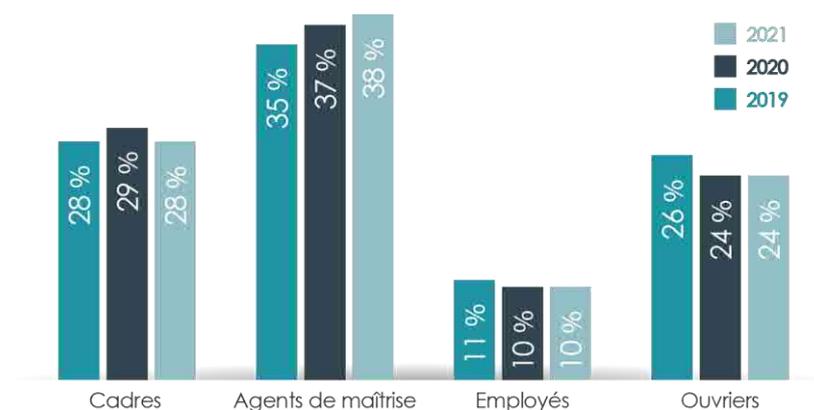
France



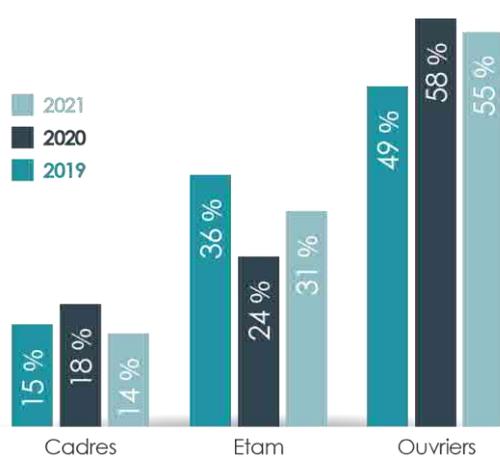
International



Evolution en France



Evolution à l'International



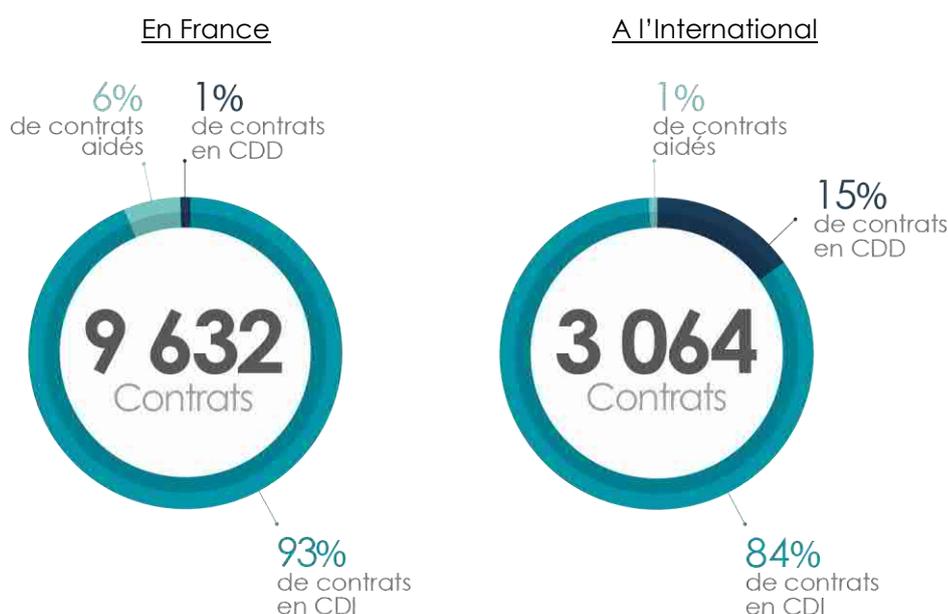
En France, la règle est d'embaucher 100% de nos salariés en CDI ; l'entreprise privilégiant une approche long terme de ses ressources humaines.

A l'international, nous avons quelques CDD de chantiers, en particulier au Brésil.

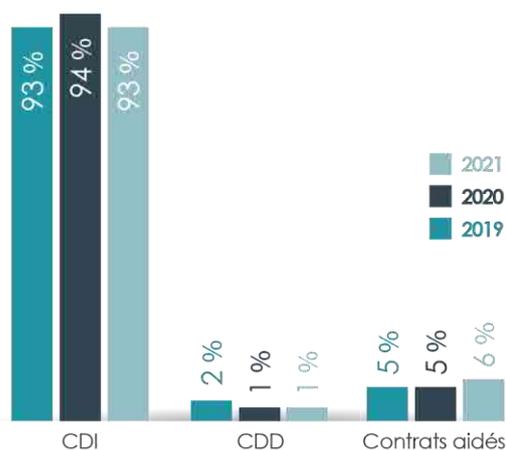
Répartition de l'effectif par nature de contrat

	France	International	Total
Nombre de CDI	8 953	2 589	11 542
Nombre de CDD	135	444	579
Nombre de contrats aidés	544	31	575
Total	9 632	3 043	12 696

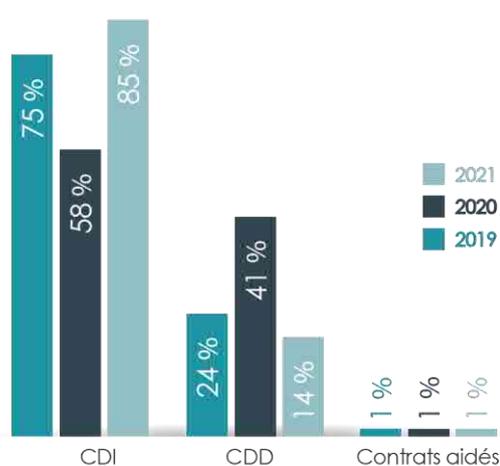
Répartition de l'effectif par nature de contrat



Evolution en France



Evolution à l'International



Notre effort de formation se concrétise aussi par l'embauche d'étudiants en alternance. Au sein du Groupe, ils représentent un effectif de presque 600 personnes.

ii. Organisation du travail

Dans le cadre de nos activités, nous nous devons de faire preuve d'une grande disponibilité pour satisfaire nos clients. Nous ne travaillons cependant pas sans règles.

Ainsi, le travail de nuit, le système d'astreinte, la gestion du quota d'heures supplémentaires, le travail en cycle, sont codifiés dans le Groupe Snef par des accords d'entreprise, chaque salarié connaissant ainsi les conditions de son travail.

L'effectif à temps partiel est quasi nul.

Répartition de l'effectif à temps plein / partiel en 2021

	France	International	Total
Taux de l'effectif à temps complet	98 %	96 %	98 %
Taux de l'effectif à temps partiel	2 %	4 %	2 %

iii. Relations sociales et représentativité syndicale

Nous privilégions la proximité car les ressources humaines ne se gèrent pas sans contact. Nos règles sont élaborées dans le cadre d'un dialogue social constructif.

En France, considérant que l'efficacité sociale va de pair avec l'efficacité économique, nous avons préféré des instances représentatives au plus proche du terrain avec des Comités Sociaux et Economiques organisés par région et par spécialité.

Tous les accords d'entreprise sont disponibles en libre accès de tous les salariés, sur un portail dédié.

A l'international, nous appliquons les mêmes principes de proximité et de règles sociales, dans le cadre légal local.

Indicateur de relations sociales et représentativité syndicale en France

Indicateurs France	2019	2020	2021
Part des salariés disposant d'une instance représentative du personnel	100%	100%	100%
Part des salariés bénéficiant d'une convention collective	100%	100%	100%

iv. Santé et sécurité

Le respect de l'intégrité physique de tous les salariés est un enjeu majeur pour le Groupe Snef. La recherche du zéro accident est à la fois une culture, un état d'esprit, une compétence et une valeur transverse. Elle impacte chaque geste, chaque décision.

La politique générale de sécurité du groupe repose avant tout sur l'implication et l'exemplarité des managers et de toute la chaîne hiérarchique. Fondée sur le principe que chaque accident est évitable, elle s'appuie sur la prévention (anticipation et préparation), sur la responsabilisation, sur la compétence dans l'exécution et sur le retour d'expérience.

La politique Sécurité du Groupe est unique. Elle est largement diffusée. C'est un référentiel majeur pour tous les salariés et dirigeants de Groupe Snef.

Notre politique de prévention est basée d'une part sur l'anticipation et la préparation (analyse préalable des risques santé/sécurité dans chaque projet, Documents Uniques, analyse préparatoire aux Plans de prévention, Plans particuliers de Sécurité et de Prévention de la Santé) et d'autre part sur la prise en compte des retours d'expériences des événements (analyse systématique des accidents et des presque accidents, prise en compte des retours d'expérience de nos chantiers). Nous attachons une importance particulière aux actions de formation ou de sensibilisation de nos équipes : mois de la sécurité, challenge sécurité, causeries, visites managériales de sécurité....

Animée par la Direction Générale, relayée par le management, accompagnée par des animateurs sécurité de terrain, la démarche de prévention se déploie au sein de chaque entité, en France, comme à l'international.

Nous attachons une grande importance aux risques sanitaires et sécuritaires dans les différentes zones du monde où nous travaillons. A ce titre, des actions particulières permettent d'accompagner les personnels expatriés ou temporairement affectés dans des zones à risque.

Nos plans d'actions pluriannuels, construits à partir de l'analyse de notre accidentologie, du bilan de nos actions de prévention, de nos observations terrain, visent à garantir nos standards SSE, nos compétences SSE ainsi que la maîtrise opérationnelle de nos risques.

Nos standards SSE, pilotés par indicateurs, pour l'ensemble du Groupe sont les suivants :

- des actions de formations adaptées aux risques pour chaque catégorie de personnel (accueil, formation, habilitation, autorisation) ;
- des analyses de risques systématiques pour préparer les interventions ;
- l'utilisation privilégiée d'Equipements de Protection Collective ;
- le développement d'un « standard EPI » ;
- la mise à disposition d'outillages et d'équipements de chantiers améliorant l'ergonomie au travail ;
- des visites sur les chantiers pour vérifier la bonne organisation, la bonne prise en compte des aspects Santé Sécurité Environnement ;
- une communication Santé Sécurité Environnement soutenue (campagnes de communication, flashes, causeries, ...) portant sur la connaissance des risques, les enjeux santé/sécurité en renforçant encore les aspects attitude sécurité ;
- l'analyse systématique des événements accidentels pour en tirer les enseignements ;
- le partage d'expérience au travers de groupes de travail métier ou filière ;
- des audits au sein des entités portant sur le respect de la réglementation et l'efficacité de notre système de management Santé Sécurité Environnement.

Indicateurs sécurité

Le taux de fréquence sur l'ensemble du Groupe se situe à 5,8 (6,2 dans le secteur de l'Industrie) en diminution continue par rapport aux années antérieures. Environ 71%¹ de nos entités n'ont aucun accident avec arrêt sur une année complète.

Cette amélioration traduit en particulier l'implication des membres de l'encadrement, des équipes de direction aux chefs d'équipe, mais également le sérieux et l'attention des équipes en matière de sécurité.

Si la tendance générale est à la baisse depuis plusieurs années, les résultats restent contrastés en fonction des métiers. Au-delà de l'objectif permanent du zéro accident, nous recherchons un objectif pour le secteur de l'Industrie en dessous d'un taux de fréquence de 3 et pour celui des autres métiers, en dessous de 5.

Ces taux sont à comparer à ceux de la profession qui sont en France de l'ordre de 7,8 pour le Tf1 et 0,52 pour le Tg.

¹ Sur 221 services opérationnels

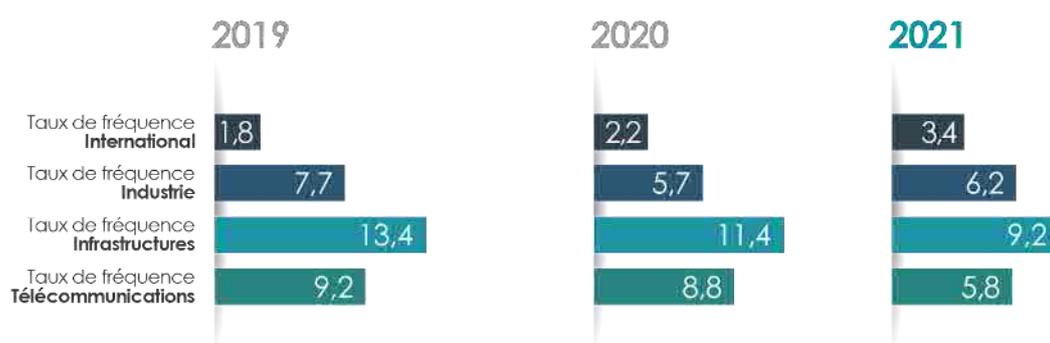
Statistiques accidents

	2019	2020	2021
Nombre d'accidents avec arrêt	122	214	131
Pourcentage des effectifs couverts par une certification sécurité	89%	100% ¹	100%
Pourcentage d'entités avec 0 accident avec arrêt sur l'année	57%	78%	71%

Taux de fréquence et gravité

	2019	2020	2021
Taux de fréquence accident avec arrêt (Tf1) Groupe	7,4	6,5	5,8
Taux de gravité accident (Tg) Groupe	0,59	0,52	0,40

Taux de fréquence accidents avec arrêts (Tf1²)



Taux de fréquence accident (Tf1) Groupe



¹ Sauf Afrique

² Tf1 International : Brésil, Roumanie, Afrique ; Tf1 Marché : périmètre France

Taux de gravité accident (Tg) Groupe



v. Formation

La formation professionnelle constitue un pilier du Groupe Snef. Elle permet, sous différentes formes, de faire monter en compétence tous les collaborateurs quel que soit le poste occupé. Elle contribue à la transmission de la culture, des valeurs et du sentiment d'appartenance au Groupe Snef. Elle contribue à la performance et à l'image du Groupe. Elle est un investissement pour construire le futur du Groupe Snef. La formation valorise le collaborateur en l'accompagnant tout au long de sa carrière, lui permet d'évoluer au sein du Groupe et de se réaliser à son poste.

Elle facilite l'intégration, répond aux exigences réglementaires et développe, par l'acquisition et le perfectionnement des pratiques « métier », la professionnalisation de nos salariés. Elle contribue à la prévention des accidents, des erreurs de sécurité et répond aux exigences de qualité.

La politique de formation ambitieuse portée par le Groupe a également pour but :

- d'intégrer rapidement les nouveaux collaborateurs ;
- de développer un management bienveillant participant à la performance du Groupe et à la promotion de la marque employeur ;
- de former les cadres aux « rituels » du Groupe ;
- d'accueillir et de former des alternants en plus grand nombre dans nos agences ;
- d'attirer, promouvoir et fidéliser les jeunes talents ;
- de développer, d'accompagner et de fidéliser les hauts potentiels.

La formation concerne l'ensemble du personnel tant dans un rôle de « formateur » que de « formé ».

La formation est décentralisée pour coller au plus près des exigences du terrain et des besoins de nos clients, mais répond aux exigences d'un socle commun mis en place par l'Université Snef. Seules les formations des dirigeants restent centralisées. Le Groupe dispose de quatre Écoles des Métiers dans les domaines du Nucléaire, des Télécom, de la Mécanique et de l'Ingénierie. Ces écoles de formation interne disposent de modules de e-learning ainsi que de programmes théoriques et pratiques afin d'offrir à nos collaborateurs des savoirs et expériences liés aux spécificités de leur métier. Une plateforme de vidéo streaming a été mise en place pour permettre à tous les salariés

d'accéder aux gestes et bonnes pratiques de leurs métiers, et de recevoir une formation continue au travers des webinars métiers.

L'Université Snef orchestre également un Graduate Program destiné aux jeunes diplômés issus des grandes écoles d'ingénieurs. Inauguré en 2017, il offre aux jeunes talents l'assurance d'un parcours d'intégration sur mesure avec un accompagnement adapté à leur progression vers des responsabilités managériales de directeurs d'agence ou de région.

Statistiques de formation - Bilan de l'Université Snef en 2021¹

	2019	2020	2021
Effectif formé ²	4 442	3 863	5 700
Nombre d'heures de formation/personne	23,4	22,7	25,2
Coût de la Formation (y compris alternance)	7,8 M€	7,0 M€	11,1 M€
% de la Masse salariale	3,3%	2,4%	3,1%
Nombre global d'heures de formation	104 080	87 539	143 624
Nombre d'alternants au 31/12	359	393	538

Répartition des heures de formation par thème



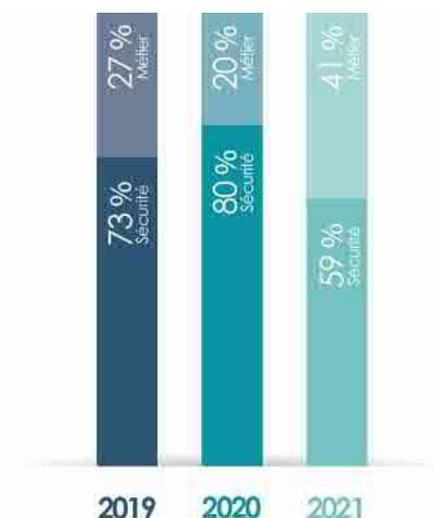
¹ Données: Groupe Snef en France (hors Fouré Lagadec)

² Les stagiaires ne sont comptés qu'une fois

Répartition des heures de formation par thème ¹

	2019		2020		2021	
	heures	%	heures	%	heures	%
Formations administratives	250	0,2%	216	0,2%	1 514	1,1%
Formations sécurité, qualité, environnement	75 780	72,8%	69 690	79,6%	84 043	58,5%
Gestion et best practices	10 314	9,9%	3 441	3,9%	12 380	8,6%
Formations techniques et métiers	17 736	17,0%	14 192	16,2%	45 687	31,8%
Total heures	104 080	100%	87 539	100%	143 624	100%

Evolution des heures de formation par thème



vi. Egalité de traitement et promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation du travail

Respect de la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective

Dans toutes nos filiales et agences, en France et à l'International, nous appliquons les règles relatives à la représentation des salariés et à la négociation collective.

Le Groupe Snef assure à ses représentants syndicaux l'ensemble des droits tels que prévus par la législation française et s'attache à respecter les calendriers électoraux des Institutions Représentatives du Personnel.

¹ Données 2018 : Snef en France (hors Ekium et Fouré Lagadec)
Données 2019 et 2020 : Groupe Snef en France (hors Fouré Lagadec)

En France, des accords sur la mise en place des CSE et du CSE central ont été négociés, en application des règles sociales en vigueur.

Le dialogue social interne permet d'adapter et de compléter les règles légales dans de nombreux domaines.

C'est ainsi que la politique sociale du Groupe se traduit par la signature de nombreux accords collectifs négociés avec les organisations syndicales représentatives.

Dans nos implantations à l'étranger, nous suivons la législation locale. Nos trois principales filiales à l'international (Brésil, Roumanie, Cameroun) ont une gestion autonome. La relation avec les représentants du personnel y prend une place importante.

Elimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Par souci du respect de la non-discrimination en matière d'emploi, le Groupe Snef a pris des mesures en faveur de la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.

En matière d'embauche, les seuls critères retenus sont les compétences.

Le Groupe Snef s'efforce également de favoriser l'accès à l'embauche des personnes handicapées et leur maintien dans l'entreprise, notamment par la mise en place d'emplois adaptés.

La formation est un vecteur important dans la lutte contre la discrimination pour le Groupe Snef. Nous aidons notre personnel à se former et lui offrons des possibilités de reclassement.

La valorisation de l'expérience est mise en pratique par le tutorat.

En France, des accords portant sur l'égalité hommes/femmes ont été signés avec mise en place de plans d'actions associés. Ces derniers prévoient de supprimer toutes les situations d'inégalités salariales non justifiées. Les index de l'égalité professionnelles de l'ensemble de nos filiales concernées sont publiés et suivis chaque année.

Index égalité Hommes / Femmes

	Egalité Hommes / Femmes 2021				Index Egalité
	Nombre d'Hommes	%	Nombre de Femmes	%	Score 2021
Snef	3 561	91	336	9	84
Ekium ¹	1 020	82	230	18	88
Snef Power Services	818	86	131	14	93
Snef Telecom	791	81	184	19	87
Autres sociétés France	2 219	87	342	13	-
Filiales hors de France	2 585	84	479	16	-
Total Monde	10 994	87	1 702	13	-

¹ Index égalité 2020, donnée 2021 non disponible

3. Volet Sociétal

Compte tenu de la nature de nos métiers de service, l'analyse de nos risques sociétaux indique des enjeux autour de la lutte contre la corruption et les achats responsables. Le respect des droits humains et les impacts territoriaux sont également des sujets à suivre.

i. Impact territorial, économique et social de l'activité

L'organisation du Groupe Snef repose sur des structures décentralisées dans le but de rapprocher les décideurs de l'entreprise de nos clients, avec un souci de réactivité, qualité, sécurité et rentabilité.

Le Groupe est aujourd'hui implanté dans plus de cent cinquante villes en France et dans plus de 20 pays. Cette proximité favorise la participation de notre entreprise à la vie locale et associative.

Nous privilégions les bassins d'emplois locaux que ce soit en France ou à l'International en favorisant l'embauche de proximité.

Effectif par régions

	2021
France	9 632
Europe Ouest	110
Afrique	970
Brésil	731
Pays de l'Est	1 253
Monde	12 696

ii. Relations avec les parties prenantes

Le groupe Snef assure un dialogue actif avec chacune des parties prenantes.

En interne, ce dialogue repose notamment sur des réunions de service, des visites régulières (clients, fournisseurs, élus, ...), des publications à diffusion internes et/ou externes, des réunions plénières régionales et nationales.

Le Groupe établit aussi chaque année, un rapport d'activité, un rapport financier, le présent rapport DPEF et un rapport sur les facteurs de risques qui est mis en ligne et téléchargeable sur le site internet du Groupe.

Le site internet fournit ouvertement toutes les informations utiles à la connaissance du Groupe.

Bien que non coté, le Groupe Snef a choisi d'adopter les dispositions du rapport Sarbanes-Oxley, relatives à la transparence et au contrôle interne. A ce titre, le rapport financier est conforme aux normes IFRS.

iii. **Actions de partenariat ou de mécénat**

Notre empreinte au sein des territoires nous conduit à adapter une démarche sociétale la plus proche du terrain. Nos actions sont multiples, parfois simples.

Par exemple, à Marseille :

- La valorisation du patrimoine vivant de la Métropole Marseille-Provence MP 2018 ;
- L'Usine extraordinaire en 2019 ;
- La Marseillaise des Femmes depuis 2015 (course à pied soutenant la recherche sur le cancer du sein) ;
- La Marseille-Cassis depuis plus de quinze ans, nous participons à ce semi-marathon en tant que partenaire avec nos clients et nos salariés ;
- Top 20 Le Club, regroupe les grandes entreprises de la Métropole Aix-Marseille Provence pour des actions de promotion et développement du territoire. Groupe Snef est mentor du challenge « My Med » en faveur de la protection de la Méditerranée et de son littoral.

Au niveau national, nous avons plusieurs actions de partenariat et mécénat qui s'inscrivent dans la durée :

Arts et développements culturels

- Festival d'Aix-en-Provence, depuis une quinzaine d'années ;
- AROP, les amis de l'Opéra de Paris, depuis 2015.

Santé

- Hôpital St Joseph ;
- Hospices Civils de Lyon.

Sport

- Xavier Macaire : après avoir soutenu Jean-Paul Mouren sur le circuit de la Solitaire du Figaro, pendant 20 ans, le Groupe sNEF s'est engagé depuis 2017 au côté du skipper Xavier Macaire, qui en 2022 changera de support pour courir en Class 40.
- Soutien de Clément Bessaguet, technicien du Groupe Snef, qui a participé aux Jeux Olympiques¹ de Tokyo à l'été 2021 en catégorie tir au pistolet.

Environnement

- Nous participons à la fondation « L'Entreprise des Possibles », dédiée à la réinsertion dans la société de personnes en situation de précarité.

iv. **Sous-traitance et fournisseurs**

Notre politique d'achat est guidée par les principes suivants :

- Des accords-cadres sont signés avec nos principaux fournisseurs. Notre réseau d'acheteurs a pour mission de définir et gérer la stratégie achat des principales familles de produits communs et récurrents du Groupe Snef. Le pourcentage d'achats dans les accords-cadres est de 37 % (pour un volume de commandes de fournisseurs de 788 M€).
- Une attention particulière est portée à la sous-traitance que nous limitons à des travaux spécifiques.

¹ Étant précisé que Groupe Snef n'est pas un partenaire officiel de l'événement concerné.

- Aucun contrat de sous-traitance n'est possible sans avoir préalablement complété un dossier d'information.
- Les nouveaux fournisseurs doivent au préalable et impérativement accepter sans réserve le Code de Conduite Fournisseur et Sous-Traitant.
- 60% du volume des achats est réalisé auprès de fournisseurs ayant signé le Code de Conduite.
- Nos fournisseurs sont régulièrement évalués y compris sur des critères RSE.
- Des critères et clauses RSE sont intégrés dans nos appels d'offres et accords-cadres.

La relation avec nos Fournisseurs est régie par le Code de Conduite du Groupe et une attention particulière est portée aux points suivants :

- Équité de traitement de tous les fournisseurs.
- Lutte contre la corruption.
- Prévention des Conflits d'Intérêts.
- Respect des engagements.

v. Loyauté des pratiques et lutte contre la corruption

Le Groupe Snef a toujours affirmé son attachement absolu à l'Éthique des affaires, à la prévention et au refus de la corruption.

Le dispositif anti-corruption du Groupe Snef est disponible pour l'ensemble de nos collaborateurs sur l'Intranet du Groupe. Sa mise en œuvre est déclinée en interne comme en externe.

Code de Conduite

Le Code de Conduite est signé chaque année par l'ensemble des cadres ayant reçu une délégation de pouvoir, ainsi que par l'ensemble de notre personnel accédant à notre système d'information. Il ne s'agit pas d'une simple signature mais d'un engagement de chacun à respecter la Politique du Groupe.

Tous les nouveaux collaborateurs s'engagent également dès la signature du contrat de travail à respecter strictement les règles et la Politique du Groupe, et signent le Code de Conduite lors de la remise du livret d'accueil.

Le Code de conduite a été annexé au Règlement Intérieur et à ce titre, s'applique à tous nos collaborateurs.

Un système unique de gestion

Les processus et dispositifs de validation de notre organisation sont tous cadrés au sein de notre système unique de gestion MySnef, déployé dans toutes nos entités en France comme à l'International, et contribuent au dispositif anti-corruption.

Un dispositif d'alerte

Pour remplir ses obligations légales en matière de lutte contre la corruption et les pratiques anti-concurrentielles, le Groupe Snef a mis en place un dispositif d'alerte interne.

Ce dispositif permet à tout collaborateur du Groupe de signaler les comportements illicites dont il aurait connaissance exclusivement dans les domaines ci-dessous :

- lutte contre la corruption ;
- fraude et enrichissement personnel ;
- lutte contre les pratiques anti-concurrentielles.

Compliance Office

Le dispositif de contrôle du Groupe Snef couvre l'ensemble de ses opérations, en France et à l'étranger.

Le Groupe dispose aujourd'hui de cinq Compliance Officers.

Un service d'audit interne en charge notamment de réaliser des investigations en cas d'alerte et / ou de détection de fraude vient compléter le dispositif.

Sensibilisation des parties prenantes

Nos collaborateurs sont régulièrement sensibilisés à l'Ethique des affaires, à la prévention et au refus de la corruption, à travers les réunions d'encadrements, assemblées plénières, et formations spécifiques sur les populations les plus exposées.

Nos Clients, Fournisseurs et autres parties prenantes de l'Entreprise connaissent nos engagements en matière de lutte contre la corruption et prévention des conflits d'intérêts à travers tous les éléments qui rappellent notre politique, notamment :

- notre site internet ;
- nos rapports annuels et financiers ;
- le Code de Conduite Fournisseurs et Sous-traitants, communiqué et signé par tous les nouveaux fournisseurs et sous-traitants depuis le 2^{ème} trimestre 2018 ;
- les CGA/CGV comprenant une clause faisant référence à notre Code de Conduite ainsi qu'un engagement dans la lutte contre la corruption ;
- les contrats cadres comprenant une clause d'audit ainsi qu'une clause faisant référence à notre code de conduite.

Lutte contre l'évasion fiscale

Par son implantation géographique et la nature de ses activités et affaires qui sont réalisées localement, le risque d'évasion fiscale est limité pour le Groupe Snef.

D'autre part, la Direction Générale de Groupe Snef s'est toujours engagée à ce que ses activités, que ce soit en France ou à l'étranger, soient exécutées en conformité avec les lois en vigueur.

A cet effet, le Groupe Snef :

- dispose d'une politique de prix de transfert ;
- dispose de fiscalistes dans chaque zone géographique, en collaboration avec des conseils locaux ;
- réalise des analyses fiscales sur les projets les plus importants ;
- n'est pas établi dans les pays dits « ETNC » (Etats ou Territoires Non-Coopératifs), visés par l'arrêté n°1936-918 du 7 janvier 2020 des ministères de l'Economie et des Finances et de l'Action et des Comptes Publics ;
- réalise un Country-by-Country Reporting, établi par la direction fiscalité du groupe Snef en conformité avec les exigences réglementaires.

vi. **Droits de l'Homme**

Depuis sa création en 1905, le Groupe Snef se développe, en application du droit français qui respecte les droits de l'homme.

Le Groupe a adhéré au Pacte Mondial en 2011, concrétisation d'une politique depuis toujours appliquée en France par ses dirigeants.

Le Groupe publie chaque année son engagement dans les valeurs fondamentales relatives aux droits de l'homme, droit du travail, protection de l'environnement et lutte contre la corruption au niveau Global Compact Active, sur le site du Global Compact des Nations Unies. Le Groupe est à jour jusqu'au 7 juillet 2022.

Son expansion sur plusieurs continents justifie cet engagement et renforce sa volonté d'assurer un développement vertueux partout où ses collaborateurs sont appelés à travailler.

Ainsi à l'étranger, le Groupe s'engage à respecter ces mêmes règles d'éthique et à travailler conformément à la législation.

4. Volet Environnement

Groupe Snef n'a pas d'activités directement polluante, en dehors de l'usage des engins motorisés et des bâtiments de bureaux et d'activités.

L'enjeu est donc double :

- réduire les émissions de CO2 du parc de véhicules et d'engins mobiles ;
- réduire la consommation des bâtiments de bureaux et d'activités.

Malgré cette faible empreinte carbone, le Groupe Snef a une action forte dans le cadre des enjeux environnementaux.

Au quotidien, le Groupe Snef est particulièrement actif dans la gestion des déchets, en particulier DEEE¹. En outre, l'ensemble de nos métiers se retrouvent prescripteur de solutions d'économie d'énergie ou de réduction d'émission de gaz à effet de serre, en particulier dans les métiers de l'ingénierie et de la maintenance. Enfin, le Groupe Snef dans son rôle de prescripteur commence à orienter ses recommandations pour réduire l'empreinte carbone de ses installations. A ce titre, depuis 2021, le Groupe Snef a déployé un logiciel calculant le bilan carbone des projets d'infrastructures et tertiaire, pour lesquels il intervient, dans l'objectif de proposer des solutions plus efficaces à ses clients.

Outre ces actions directes, le Groupe Snef est acteur majeur de la décarbonation. Il est impliqué tant en phase d'ingénierie que d'intégration ou de maintenance des systèmes énergétiques bas carbone (nucléaire, renouvelable) ou de process alternatifs visant à réduire l'empreinte environnementale (récupération d'énergie, injection d'hydrogène par exemple) ; enfin d'industries alternatives, comme la production de batteries, l'industrialisation de process de production, le transport de l'hydrogène, le recyclage, la fabrication de produits biosourcés, les engrais non polluants,...

A ce titre, bien que non polluant, le Groupe Snef est acteur important dans la chaîne du progrès environnemental et s'inscrit pleinement en partie prenante des enjeux de décarbonation.

i. Impact direct

- Objectifs permanents et plans d'action

Notre objectif est de produire et d'assurer nos services de manière durable. Nos plans d'actions reposent sur la bonne maîtrise des aspects environnementaux de nos chantiers et sur une politique globale de réduction de nos impacts.

Sur nos chantiers, nous analysons et maîtrisons les nuisances de nos activités (bruit, nuisances liées à l'utilisation de véhicules ou d'engins, nuisances visuelles, la bonne utilisation des matières premières, ...). En phase avec les notions d'économie circulaire, nos efforts visent à éliminer le gaspillage et une attention toute particulière est apportée au tri et à la valorisation des déchets DEEE. Nous disposons pour cela de conventions avec des éco-organismes.

Conscient des enjeux concernant le changement climatique, depuis 2018, le Groupe tient à jour son bilan d'émissions de gaz à effet de serre, avec le choix volontariste d'intégrer les émissions du scope 3, en plus des émissions des scopes 1 et 2.

¹ D3E ou DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

Pour les scopes 1¹ et 2², le plan d'actions s'articule autour de plusieurs thèmes : l'optimisation des déplacements, le renouvellement du parc de véhicules, l'achat de véhicules électriques, l'optimisation énergétique de nos bâtiments, la sensibilisation à la bonne gestion des déchets, etc...

Le plan d'actions du scope 3³ vise, quant à lui, à maîtriser les émissions des principaux postes par la prescription et achats de matériels à moindre empreinte environnementale.

- **Indicateurs environnementaux**

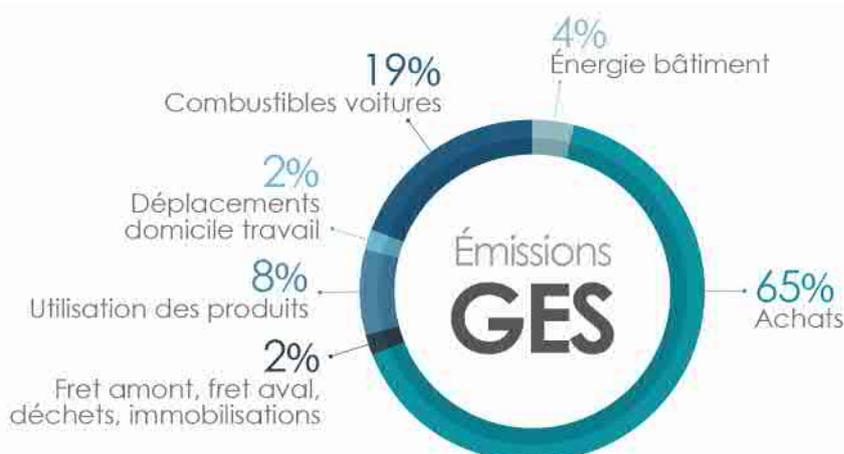
Les indicateurs clés de notre performance environnementale sont les ratios :

- « tonne de CO2 émissions scopes 1 et 2 rapporté à l'effectif » ; et
- « gramme de CO2 émissions scopes 1, 2 et 3 / par euro de chiffre d'affaires ».

Ces indicateurs sont en amélioration. Nos plans d'actions visent à diminuer nos impacts énergétiques relatifs de 10% à 5 ans (année de référence 2018).

La répartition des différentes émissions (périmètre France hors filiales) est détaillée ci-dessous :

Répartition des émissions de gaz à effet de serre 2020⁴



Emission de gaz à effet de serre⁴

	Unité	2018	2019	2020
Scope 1 et 2	T CO2 e / Effectif	2,6	2,6	2,2
Scope 3	g CO2 e / € chiffre d'affaires	46	57	58

¹ Scope 1 : émissions directement liées à notre activité

² Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques

³ Scope 3 : autres émissions indirectes, liées à la vie du produit par exemple.

⁴ Les données 2018 et 2019 ont été actualisées de la mise à jour des facteurs d'émission du bilan carbone 2020

ii. **Impact Indirect**

Nous avons mis en place des indicateurs de notre action environnementale auprès de nos clients :

	%
Energies fossiles	10
Energies nucléaire et renouvelables	18
Autres Industries	72
Total	100

A compter de l'an prochain, nous mesurerons le nombre de projets de travaux neufs pour lesquels nous avons mis en place le logiciel d'empreinte carbone

iii. **Nos certifications**

Le Système de Management de l'Environnement Groupe Snef se développe en deux volets :

- un premier volet relatif aux dispositions permettant de répondre aux exigences réglementaires et aux exigences du Groupe, applicables à toutes les entités ;
- un second volet relatif aux dispositions permettant de répondre aux exigences de la norme ISO 14001 : V2015. A ce jour, quatre entités de Snef, et les entités, de Snef Power Services, Snef Télécom, Ekium en France, Imsat en Roumanie, Maxcontrol au Brésil, sont certifiées selon la norme ISO 14001 : V2015. Les entités de Fouré Lagadec sont certifiées MASE.

Exclusions

Parmi les informations demandées dans le cadre de la Déclaration de Performance Extra-Financière, les thématiques suivantes ont été exclues, compte tenu de leur faible pertinence en regard de nos activités :

- gaspillage alimentaire ;
- lutte contre la précarité alimentaire ;
- respect du bien-être animal ; et
- l'alimentation responsable, équitable et durable.



Le Groupe SNEF entreprend avec un esprit d'amélioration continue, pour développer de façon durable son activité et satisfaire aux exigences de ses clients et de ses partenaires.

Cet engagement qui anime depuis plus de 115 ans le Groupe SNEF dans une démarche de progrès se traduit par une surveillance continue du contexte, des risques et des opportunités, pour répondre aux défis humains, environnementaux, réglementaires, normatifs, technologiques et économiques.

La vision QSSE et Développement Durable du Groupe SNEF est tournée vers la performance opérationnelle. Elle repose sur trois piliers, les entités du Groupe SNEF s'engageant ainsi à :

Promouvoir l'amélioration continue, fondement de tout système de management pour une entreprise rentable et durable,

Identifier leurs objectifs opérationnels, tout en contribuant aux objectifs du Groupe,

Faire connaître leurs objectifs, pour responsabiliser chacun des acteurs et mesurer l'efficacité de leurs actions.

Qualité, Santé, Sécurité, Environnement & Développement Durable

Pour la Santé et la Sécurité de ses équipes, le Groupe SNEF retient comme objectif « zéro accident » et considère la santé et la sécurité des personnes comme des enjeux essentiels. Le Groupe SNEF s'engage à respecter la réglementation et à maîtriser les risques dans une démarche globale de prévention.

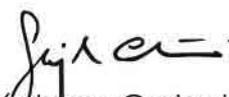
Pour la Qualité de ses produits et de ses services, le Groupe SNEF a comme objectif opérationnel l'atteinte du « zéro réserve », la satisfaction de ses clients et la systématisation du retour d'expérience. La maîtrise du risque passe par la bonne gestion des compétences, la pertinence de ses processus et la surveillance de ses prestataires externes.

Pour la protection de l'Environnement, le Groupe SNEF s'engage à prévenir les pollutions et à réduire les impacts les plus significatifs de ses activités. Le conseil et l'accompagnement de ses clients face aux enjeux d'efficacité énergétique font partie des engagements du Groupe.

Pour le Développement Durable, le Groupe SNEF s'engage à concilier la logique économique avec le respect de la personne et la préservation de l'environnement. Ces valeurs, Ethique des affaires, Lutte contre la corruption, Ecoute des parties prenantes sont affirmées dans le Code de Conduite du Groupe.

La Direction Générale demande à chaque collaborateur de respecter au quotidien ces engagements.

Janvier 2022.


Stéphane Corteel
Directeur Général





GRUPE SNEF **ÉTATS FINANCIERS** CONSOLIDÉS ANNUELS

31 DÉCEMBRE 2021



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre 2021

€000		31 déc. 2021	31 déc. 2020
Chiffre d'affaires	Note 3.1.1	1 565 777	1 330 520
Achats consommés		(361 551)	(311 197)
Charges de personnel	Note 4	(595 735)	(527 352)
Charges externes		(482 539)	(412 613)
Impôts et taxes		(22 063)	(20 375)
Dotations nettes aux amortissements		(34 875)	(32 367)
Dotations nettes aux provisions		(12 545)	(14 400)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	Note 3.1.2	984	220
Résultat des sociétés mises en équivalence		(13)	(14)
Résultat opérationnel courant		57 440	12 421
EBITDA		104 861	59 188
Résultat opérationnel		57 440	12 421
Produits financiers, nets		999	511
Charges financières, nettes		(9 604)	(9 914)
Résultat financier net	Note 6.2	(8 605)	(9 403)
Impôts sur le résultat	Note 9.2	(26 110)	(9 714)
<i>dont CVAE</i>		(4 990)	(8 349)
<i>dont Impôt différé</i>		(7 747)	2 504
<i>dont Impôt Social</i>		(13 373)	(3 868)
Résultat net		22 726	(6 696)
Résultat attribuable aux			
- actionnaires de la société mère		22 546	(6 238)
- participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		180	(458)

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 décembre 2021

€000	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Résultat net	22 726	(6 696)
Dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	180	(458)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	22 546	(6 238)
Variation des écarts de conversion (IAS 21)	(1 416)	(9 234)
Variation des justes valeurs des instruments dérivés de couverture (IAS 39)	135	2 604
Impôts différés	102	1 413
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net	(1 179)	(5 217)
Ecart actuariel sur les régimes à prestations définies (IAS 19)	2 609	(197)
Impôts différés	(673)	74
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net	1 936	(123)
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires de la société mère	758	(5 340)
Résultat Global attribuable aux actionnaires de la société mère	23 303	(11 577)

BILAN CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre 2021

€000		31 déc. 2021	31 déc. 2020
Goodwill	Note 5.1	154 822	142 547
Droits d'Utilisation IFRS16	Note 5.3	66 222	64 571
Autres immobilisations incorporelles	Note 5.2	16 435	11 709
Immobilisations corporelles	Note 5.3	81 667	75 583
Participations mises en équivalence		(92)	(79)
Autres actifs financiers non courants	Note 6.1.1	6 298	6 047
Actifs d'impôts différés	Note 9.2	9 129	10 481
Total des Actifs non courants		334 480	310 857
Stocks	Note 3.2.1	15 057	15 584
Créances clients et autres créances	Note 3.2.2	733 567	701 011
Instruments financiers dérivés	Note 6.1.3	1 730	320
Actifs d'impôt exigibles		2 168	9 613
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 6.1.2	122 125	162 710
Total des Actifs courants		874 647	889 238
TOTAL DE L'ACTIF		1 209 127	1 200 096
Capital social		42 066	42 066
Réserves et autres éléments de capitaux		(15 856)	(17 596)
Gains (pertes) sur des couvertures de flux de trésorerie		3 910	3 760
Ecart de conversion cumulés		(34 226)	(32 897)
Résultat net		22 726	(6 696)
Total des Capitaux Propres	Note 7.1	18 619	(11 363)
Dont part du Groupe		17 215	(14 474)
Dont participations ne donnant pas le contrôle - intérêts minoritaires		1 405	3 111
Dettes financières non courantes	Note 6.1.4	232 542	250 535
Dettes locatives IFRS16 non courantes	Note 6.1.4	54 429	51 516
Autres dettes non courantes	Note 3.2.3	5 092	4 213
Avantages au personnel	Note 4	41 428	45 921
Passifs d'impôts différés	Note 9.2	13 359	6 755
Total des Passifs non courants		346 850	358 941
Dettes financières courantes	Note 6.1.4	25 947	56 157
Concours bancaires	Note 6.1.2	2 988	45 173
Dettes locatives IFRS16 courantes	Note 6.1.4	12 504	13 079
Dettes fournisseurs et autres dettes	Note 3.2.3	734 846	684 717
Provisions courantes	Note 8.1	49 580	51 369
Instruments financiers dérivés	Note 6.1.3	1 814	345
Passifs d'impôt exigibles		15 979	1 678
Total des Passifs courants		843 658	852 518
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		1 209 127	1 200 096

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2021

€000 à l'exception du nombre d'actions	Nombre d'actions net des actions d'autocontrôle	Capital	Réserves et autres éléments de capitaux	Gains (pertes) sur des cov. de flux de trésorerie	Résultat net	Écarts de conversion	Capitaux propres du Groupe
Capitaux propres au 31 décembre 2019	1 219 939	10 000	74 426	(349)	12 137	(21 397)	74 819
et participations ne donnant pas le contrôle			23 494	(34)	696	(2 110)	22 045
Total au 31 décembre 2019		10 000	97 920	(383)	12 833	(23 507)	96 863
Résultat net de l'exercice- part du Groupe					(6 238)		(6 238)
Autres éléments du résultat global			(123)	4 017		(9 234)	(5 340)
Résultat Global			(123)	4 017	(6 238)	(9 234)	(11 577)
Affectation du résultat de l'exercice précédent			12 137		(12 137)		-
Variation de la part Groupe résultant des actions propres	(63 280)		(29 128)				(29 128)
Impact de la réorganisation interne GROUPE SNEF		32 066	(78 168)				(46 102)
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) - IFRS 3			8 414			(1 616)	6 798
Dividendes versés			(10 014)				(10 014)
Divers			730				730
Capitaux propres au 31 décembre 2020	1 156 659	42 066	(21 725)	3 668	(6 238)	(32 245)	(14 474)
et participations ne donnant pas le contrôle			4 129	92	(458)	(651)	3 111
Total au 31 décembre 2020		42 066	(17 596)	3 760	(6 696)	(32 897)	(11 363)
Effet des changements de normes (1)			2 640				2 640
Capitaux propres au 1er janvier 2021 retraités	1 156 659	42 066	(19 085)	3 668	(6 238)	(32 245)	(11 834)
et participations ne donnant pas le contrôle			4 168	92	(458)	(651)	3 151
Total au 1er janvier 2021 retraité		42 066	(14 916)	3 760	(6 696)	(32 897)	(8 683)
Résultat net de l'exercice- part du Groupe					22 546		22 546
Autres éléments du résultat global			1 936	237		(1 416)	758
Résultat Global			1 936	237	22 546	(1 416)	23 303
Affectation du résultat de l'exercice précédent			(6 238)		6 238		-
Variation de la part Groupe résultant des actions propres	11 732		3 829				3 829
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) - IFRS 3			93				93
Charges liées au plan d'actions (2)			1 730				1 730
Divers			90				90
Capitaux propres au 31 décembre 2021	1 168 391	42 066	(17 644)	3 905	22 546	(33 661)	17 215
et participations ne donnant pas le contrôle			1 784	5	180	(564)	1 405
Total au 31 décembre 2021		42 066	(15 856)	3 910	22 726	(34 226)	18 619

(1) Retraitement suite à la décision de l'IFRS IC précisant le calcul des engagements de retraite (cf. note 1.2. Principe de consolidation).

(2) Cf. note 4 « Effectifs, charges et avantages de personnel ».

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2021

€000	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Résultat net	22 726	(6 696)
<i>Dont part des résultats des sociétés mises en équivalence</i>	(14)	14
<i>Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie :</i>		
Dotation nette aux amortissements et provisions	16 614	27 228
Dotation nette aux amortissements IFRS16	16 610	15 077
Résultat des réalisations d'actifs	(364)	283
Impôts différés	7 696	(3 007)
Variation des crédits à court terme	(558)	162
Autres	248	68
Capacité d'autofinancement	62 972	33 129
<i>Variation nette du besoin en fonds de roulement :</i>		
Variation de stocks	593	(4 474)
Variation des créances d'exploitation	(27 049)	(29 083)
Variation des dettes d'exploitation	57 892	46 782
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :	31 436	13 224
Flux net de trésorerie générés par l'activité	94 408	46 353
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(6 363)	(4 994)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(21 600)	(20 310)
Produits de cession d'actifs	797	528
Acquisition d'actifs financiers	(586)	(1 096)
Acquisition d'intérêts minoritaires	(1 769)	(14 118)
Produits de cession d'actifs financiers	458	942
Acquisition titres SNEF SA	-	(61 500)
Acquisition d'entités nette de la trésorerie acquise	(7 622)	(76 299)
	Note 11.1	
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(36 685)	(176 846)
Augmentation (réduction) de capital ou apports	-	(37)
Dividendes versés	(508)	(10 124)
Variation des actions propres	(3 009)	(13 584)
Encaissements provenant d'emprunts et financements	261 270	156 551
Remboursements d'emprunts et financements	(297 699)	(30 338)
Variation de la dette locative IFRS 16	(15 897)	(15 425)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(55 844)	87 042
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie nette	(279)	(3 931)
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie	1 879	(43 451)
Trésorerie nette en début d'exercice	117 538	164 920
Trésorerie nette en fin d'exercice	119 138	117 538
Valeurs mobilières de placement	5 234	5 066
Disponibilités	116 891	157 644
Concours bancaires	(2 988)	(45 173)
Trésorerie nette en fin d'exercice	119 138	117 538
	Note 6.1.2	

Table des matières

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	1
ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	2
BILAN CONSOLIDÉ.....	3
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	4
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	5
Informations relatives à l'entreprise	8
1 Principes comptables et méthodes d'évaluation.....	8
1.1 Principes comptables.....	8
1.1.1 Déclaration de conformité.....	8
1.1.2 Normes et interprétations applicables.....	8
1.1.3 Hypothèses clés et appréciations.....	9
1.2 Principes de consolidation	10
2 Evénements significatifs de la période	12
2.1 Variations de périmètre	12
2.2 Opérations de réorganisations internes.....	12
2.3 Refinancement	13
2.4 Crise sanitaire Covid-19	13
2.5 Changements d'estimations et/ou de méthodes comptables	13
3 Information opérationnelle	14
3.1 Détail du résultat opérationnel	14
3.1.1 Chiffre d'affaires	14
3.1.2 Autres produits et charges opérationnels.....	15
3.2 Détail de la variation du BFR	15
3.2.1 Stocks.....	15
3.2.2 Créances Clients et autres créances.....	16
3.2.3 Dettes fournisseurs et autres dettes	17
4 Effectifs, charges et avantages de personnel.....	18
5 Immobilisations incorporelles et corporelles.....	20
5.1 Goodwill.....	20
5.2 Autres immobilisations incorporelles	21
5.3 Immobilisations corporelles et droits d'utilisation IFRS16	22
5.4 Perte de valeur sur actifs immobilisés.....	24

6	Information financière	25
6.1	Actifs et passifs financiers.....	25
6.1.1	Actifs financiers	25
6.1.2	Trésorerie	26
6.1.3	Instruments financiers	27
6.1.4	Passifs financiers	31
6.2	Produits et charges financières.....	31
6.3	Gestion du risque financier.....	32
7	Capitaux propres	35
7.1	Evolution des capitaux propres	35
7.2	Gestion du risque de capital.....	36
8	Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels – Garanties	36
8.1	Provisions pour risques et charges	36
8.2	Engagements donnés et reçus.....	37
9	Impôts et résultat net	37
9.1	Impôt sur le résultat.....	37
9.2	Impôts courants et impôts différés	37
10	Evènements postérieurs à la clôture	41
10.1	Conflit en Ukraine	41
10.2	Actifs destinés à être cédés	41
11	Périmètre de consolidation	42
11.1	Evolution du périmètre de consolidation	42
11.2	Liste des sociétés consolidées.....	43
12	Honoraires des commissaires aux comptes	45

Informations relatives à l'entreprise

Groupe Snef est une société anonyme enregistrée en France au registre du commerce et des sociétés de Marseille, dont le siège social est 2b Boulevard Euroméditerranée Quai d'Arenc 13002 Marseille.

GROUPE SNEF est le premier Groupe français indépendant du secteur du Génie Electrique. Il intervient à toutes les étapes d'un projet, des études de faisabilité à la mise en service, notamment dans les métiers de l'électricité, des réseaux d'énergie et d'éclairage public, des télécommunications, des automatismes et du génie climatique.

1 Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1 Principes comptables

1.1.1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés de Groupe Snef et de toutes ses filiales de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que les informations comparatives 2020 ont été préparés en appliquant les normes et les interprétations IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site :

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/accounting-and-taxes/annual-accounts_fr

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 mars 2022 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

1.1.2 Normes et interprétations applicables

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2021

Les normes et interprétations obligatoires suivantes s'appliquent pour la première fois au 1^{er} janvier 2021 :

- Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 relatifs à la « réforme des taux de référence » permettant des expédients pratiques pour la comptabilisation des modifications de contrats qui seront rendues nécessaires par la réforme des taux de référence et leurs effets sur les relations de couverture. Les amendements publiés par l'IASB en août 2020 et adoptés par l'Union Européenne en janvier 2021 sont applicable de manière rétrospective au 1^{er} janvier 2021.
Ces amendements n'ont pas d'impacts significatifs sur les comptes consolidés du Groupe.
- Amendement à IFRS 16 « Allègement de loyers lié à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021 » entré en vigueur le 31 août 2021 qui offre au locataire la faculté de s'exempter, sous certaines conditions, d'évaluer si un allègement de loyers lié à la COVID-19 est une modification de contrat. L'entrée en vigueur de cet amendement n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.
- Interprétations de l'IFRS IC relatives à IAS 38 sur à la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type SaaS (Software as a Service) et conduisant à les constater en charges. Les conclusions de l'IFRS IC n'ont pas d'impacts significatifs sur les comptes consolidés du Groupe.
- Interprétations de l'IFRS IC relatives à IAS 19 sur la méthodologie de calcul des provisions pour indemnité de départ en retraite.

Au cours de l'exercice 2021, l'IFRS IC s'est prononcé sur les modalités de calcul des engagements de régimes à prestations définies comportant une obligation de présence au moment du départ en retraite, et un plafonnement des droits à partir d'un certain nombre d'années d'ancienneté et dépendant de l'ancienneté du salarié à la date de départ en retraite dans le cadre de certaines conventions collectives.

Selon cette décision, l'IFRS IC a considéré que l'engagement devait être constitué uniquement sur les années de services précédant le départ en retraite au titre desquels le salarié génère un droit à l'avantage.

Certaines conventions collectives applicables dans le Groupe sont concernées par cette décision, dont principalement les conventions collectives du bâtiment et de la métallurgie. Jusqu'alors le Groupe appliquait l'approche consistant à linéariser l'acquisition des droits entre la date d'entrée dans le Groupe et la date de retraite.

L'application de cette décision a conduit à un changement de méthode comptable dont les effets sont reflétés de manière rétrospective conformément à la norme IAS 8. Cette méthode a été appliquée au 1^{er} janvier 2021 et conduit à réduire la provision de 3.6m€, soit un impact de 2.7m€ sur les capitaux propres après prise en compte de l'effet d'impôt différé.

Nouvelles normes et interprétations adoptées par l'IASB non encore applicables au 31 décembre 2021

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2021 :

- Amendement à IFRS 16 « Contrats de location Covid-19 – Aménagements de loyers » ;
- Amendement à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels – contrats déficitaires, Coûts d'exécution d'un contrat » ;
- Amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles - Comptabilisation des produits générés avant la mise en service » ;
- Amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises – références au cadre conceptuel » ;
- Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2018-2020.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation ces amendements et réalise actuellement une analyse sur les impacts et les conséquences pratiques de l'application de ces normes. Elles entreront en vigueur au plus tôt au 1^{er} janvier 2022 sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne.

1.1.3 Hypothèses clés et appréciations

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur. La valeur comptable des actifs et passifs qui font l'objet de couvertures est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts. Les états financiers consolidés sont présentés en Euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables

d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes concernent principalement les postes suivants :

- la valorisation du chiffre d'affaires sur contrat reconnu à l'avancement (Cf Note 3.1.1) ;
- le montant des provisions pour avantages au personnel (Cf Note 4) ;
- la valorisation des provisions courantes sur litiges, risques fiscaux ou sociaux (Cf Note 8.1) ;
- la reconnaissance d'actifs d'impôts différés résultant des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles (Cf Note 9.2) ;
- la valorisation des écarts d'acquisition et autres actifs immobilisés (Cf Note 5.4) ;
- la valorisation des contrats de location (hypothèses et options pouvant avoir une incidence sur la durée de location – Cf Note 5.3).

1.2 Principes de consolidation

Principe de préparation des états financiers

La norme IFRS 10 « États financiers consolidés » définit la notion de contrôle et les procédures de consolidation selon la méthode de l'intégration globale. Elle redéfinit la notion de contrôle d'une entité sur la base de trois critères :

- le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;
- l'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

En pratique, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, le Groupe réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et une analyse des droits détenus par les autres actionnaires. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée.

La norme IFRS 11 « Partenariats » définit la comptabilisation des entités sous contrôle conjoint.

Le contrôle conjoint est établi lorsque les décisions concernant les activités prépondérantes de l'entité requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les partenariats sont classés en deux catégories (coentreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie par la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet.

- Une coentreprise (joint-venture) est un partenariat dans lequel les parties (coentrepreneurs) qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.
- Une activité conjointe (joint-operation) est un partenariat dans lequel les parties (coparticipants) ont des droits directs sur les actifs et des obligations directes au titre des passifs de l'entité. Chaque coparticipant comptabilise sa quote-part d'actifs, de passifs, de produits et de charges relative à ses intérêts dans l'activité conjointe. Les participations détenues par le Groupe dans des Sociétés en Participation (SEP) sont comptabilisées selon cette méthode.

La norme IAS 28 amendée définit la notion d'influence notable et décrit la méthode de la mise en équivalence applicable aux participations dans les entreprises associées et les coentreprises au sens d'IFRS 11. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Cela concerne la participation du Groupe dans la société SNEF Nigeria.

La norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités » définit les informations à mentionner dans les états financiers annuels au titre des participations dans des filiales, partenariats, entités associées ou entités structurées non consolidées.

Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêts dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe. La valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de l'entité (y compris le goodwill) reste inchangée. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat. Les frais d'honoraires et autres coûts liés aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires sans impact sur le contrôle, ainsi que les éventuels effets fiscaux associés sont enregistrés en capitaux propres.

Transactions éliminées

Tous les soldes et transactions intragroupes, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupes sont totalement éliminés. Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la société et de la plupart de ses filiales est l'Euro (€). Les opérations en monnaie étrangère sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique

sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur, sont convertis au taux de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

États financiers des activités à l'Étranger

La monnaie fonctionnelle des filiales à l'Étranger est reprise en note 11.2. À la date de clôture, les actifs et passifs de ces filiales sont convertis dans la monnaie de présentation de la société au taux de change en vigueur à la date de clôture et le compte de résultat est converti au taux de change moyen pondéré pour l'année, ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et classés en capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger doit être reclassé dans le compte de résultat.

2 Événements significatifs de la période

2.1 Variations de périmètre

Les principales variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice 2021 sont les suivantes :

- Croissance externe
 - Acquisition de 100 % des sociétés du Groupe ACM ACR en date du 20 juillet 2021. ACM ACR a une activité de chaudronnerie industrielle spécialisée dans les environnements complexes ;
 - Acquisition de 70 % de Mangrove en date du 30 décembre 2021. Mangrove réalise du développement d'applications dans le cloud.
- Rachat de minoritaires dans les sociétés suivantes :
 - Rachat d'intérêts minoritaires de la société Fouré Lagadec portant le pourcentage de détention de 99.01% à 100% ;
 - Rachat d'intérêts minoritaires de la société Snef SA portant le pourcentage de détention de 98.27% à 98.46% ;

2.2 Opérations de réorganisations internes

- Acquisitions par la société Groupe SNEF d'une partie des filiales opérationnelles. Les résultats de ces opérations internes ont été éliminés dans les comptes consolidés. Ces opérations ont concerné les filiales suivantes :
 - Ekium Groupe, précédemment détenue par Tribord ;
 - Fouré Lagadec, précédemment détenue par Snef SA ;
 - Watt Design & Build, précédemment détenue par Snef SA ;
 - Firac, précédemment détenue par Snef SA.

▪ Filialisation et fusions :

- Apport de l'activité Snef Technologies de la société Snef SA à la société Mios au 30 juin 2021. La société Mios a ensuite été renommée Snef Technologies ;
- Le Groupe Fouré Lagadec a acquis la société SOBEC auprès de Snef SA ;
- Transmission Universelle de Patrimoine de la société Intuitis 4, acquise dans l'opération ACM ACR, dans Fouré Lagadec SAS au 31 décembre 2021.

Ces opérations de réorganisations internes sont sans impact sur les comptes consolidés du Groupe.

2.3 Refinancement

Le Groupe a procédé au refinancement de l'ensemble de sa dette au 10 septembre 2021 pour un montant de 285 millions d'euros.

Cette opération a été analysée au regard d'IFRS 9 comme une modification non substantielle de la dette. En conséquence, le traitement comptable suivant a été retenu :

- La dette a été maintenue au bilan ;
- Un ajustement de dette a été comptabilisé pour 1.4 million d'euros afin de ramener le TIE (Taux d'Intérêt Effectif) de la nouvelle dette aux conditions de la dette d'origine ; il sera amorti sur la durée résiduelle de la dette.
- Les frais d'émission de la nouvelle dette ont été inclus au TIE et amortis sur la durée résiduelle de la dette.

2.4 Crise sanitaire Covid-19

La Covid-19 a été déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020.

L'épidémie continue d'impacter certaines activités du Groupe sur 2021 et les premiers mois de 2022, mais de manière marginale. Le Groupe poursuit la mise en œuvre des moyens nécessaires à la préservation de la santé de ses collaborateurs et de répondre aux besoins de ses clients.

2.5 Changements d'estimations et/ou de méthodes comptables

Néant, à l'exception de l'application de la décision de l'IFRS IC concernant IAS 19R dont les impacts sont détaillés en note 1.1.2.

3 Information opérationnelle

3.1 Détail du résultat opérationnel

Le résultat opérationnel regroupe l'ensemble des charges et produits directement liés aux activités du Groupe, que ces éléments soient des éléments récurrents du cycle d'exploitation ou qu'ils résultent d'événements ou de décisions ponctuels ou inhabituels, y compris les événements non récurrents sur lesquels le Groupe n'a aucune maîtrise.

3.1.1 Chiffre d'affaires

Méthode comptable

Le Groupe applique la norme IFRS 15 pour la reconnaissance du produit des activités ordinaires tiré des contrats avec des clients (« produits des activités ordinaires »).

Le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires sur la base du transfert de contrôle des biens ou des services en continu ou à une date précise. Le prix de la transaction traduit le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit en rémunération des différentes obligations de performance contenues dans chaque contrat identifié.

Lorsque le transfert de contrôle d'un bien ou d'un service s'effectue progressivement, le Groupe évalue à chaque clôture le degré d'avancement pour chaque obligation de prestation remplie. La reconnaissance du revenu a lieu lorsque l'obligation de performance est satisfaite, et si elle répond aux critères suivants :

- Le client reçoit et consomme simultanément tous les avantages générés par la prestation au fur et à mesure de sa réalisation ;
- Le client obtient le contrôle de l'actif au fur et à mesure de sa construction ;
- L'actif final n'a pas d'utilité alternative pour le vendeur et il a un droit exécutoire au paiement pour le travail réalisé à date.

Les activités sur travaux non facturés ainsi déterminée nette des acomptes émis est portée à l'actif du bilan en factures à établir au poste clients et comptes rattachés. Les contrats pour lesquels les acomptes émis excèdent la créance partielle sur travaux non facturés sont maintenus pour le solde au passif du bilan en produits constatés d'avance.

Aucune marge à l'avancement n'est reconnue si le degré d'avancement n'est pas suffisant pour avoir une visibilité précise du résultat à la fin du contrat.

La perte anticipée sur les contrats déficitaires est constatée au compte de résultat dès qu'elle est identifiée.

À la clôture des comptes, le Groupe procède à un certain nombre d'estimations pour déterminer le niveau de ses encours. Les deux principaux éléments ayant un impact significatif sur la valorisation des encours sont le pourcentage d'avancement des travaux et l'estimation du taux de marge attendu à la fin des contrats. La Direction suit sur une base régulière l'évolution de ses marges sur contrats.

Ventilation du chiffre d'affaires par région géographique

€000	31 déc. 2021	31 déc. 2020
France	1 314 777	1 133 978
Étranger	251 000	196 542
Chiffre d'affaires	1 565 777	1 330 520

3.1.2 Autres produits et charges opérationnels

€000	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Plus values (moins values) sur cession d'immobilisations	328	241
Badwill	323	-
Produits (charges) de change opérationnels, nets	381	(20)
Ecart de résultat sur filiales étrangères	(226)	-
Quote part sur opérations faites en commun	174	-
Autres produits (charges)	3	(1)
Autres produits nets (charges nettes) opérationnels	984	220

3.2 Détail de la variation du BFR

3.2.1 Stocks

Méthode comptable

Les stocks sont évalués au plus faible du prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, et de la valeur nette de réalisation. Des dépréciations de stocks sont constituées en fonction d'une analyse régulière par la société de la valeur nette de réalisation des actifs.

Détail des stocks

€ 000	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Matières premières	12 715	10 747
Marchandises	3 148	5 519
Stocks bruts	15 863	16 267
Dépréciation des stocks	(807)	(683)
Stocks nets	15 057	15 584

3.2.2 Créances Clients et autres créances

Méthode comptable

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances clients ne portent pas intérêt et sont en général payables aux conditions légales. Le Groupe dispose de contrats d'affacturage (Cf note 6.3).

S'agissant des dépréciations des créances clients, une dépréciation est comptabilisée quand il existe une indication objective (telle qu'une probabilité de faillite ou des difficultés financières significatives du débiteur) que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer les montants dûs selon les termes contractuels de la facture. La valeur comptable de la créance client est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Les encours dépréciés sont constatés en perte quand ils sont jugés irrécouvrables.

Détail des créances clients et autres créances

€ 000	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Créances clients	299 879	343 769
Factures à établir	358 883	300 186
Créances fiscales et sociales	55 562	42 383
Autres avoirs à recevoir	8 705	5 716
Créances de compte courant sur entreprises liées	17 184	17 270
Avances et acomptes versés	5 312	3 148
Charges constatées d'avance	4 069	2 645
Créances sur affacturage dont retenues de garantie	7 065	6 731
Créances sur cessions d'immobilisations	384	227
Divers	7 210	6 174
Créances clients et autres créances	764 253	728 248
Dépréciation	(30 686)	(27 237)
Créances clients et autres créances nettes	733 567	701 011

Les mouvements de dépréciation des créances se détaillent comme suit :

€ 000	Dépréciation
Au 31 décembre 2020	(27 237)
Dotation nette de l'année	(3 509)
Ecart de change	(53)
Autres	112
Au 31 décembre 2021	(30 686)

3.2.3 Dettes fournisseurs et autres dettes

€ 000	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Fournisseurs	192 849	191 394
Fournisseurs d'immobilisations	9 775	15 686
Avances et acomptes reçus	8 665	5 826
Dettes fiscales et sociales	224 987	212 501
Dettes en compte courant sur entreprises associées	277	1 428
Produits constatés d'avance	292 564	252 720
Divers	10 821	9 375
Dettes fournisseurs et autres dettes	739 938	688 930
<i>Dont fournisseurs et autres dettes courantes</i>	<i>734 846</i>	<i>684 717</i>
<i>Dont autres dettes non courantes</i>	<i>5 092</i>	<i>4 213</i>

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont payables aux conditions légales.

Les dettes fiscales et sociales ne portent pas intérêt et sont en principe payables mensuellement ou trimestriellement.

Les produits constatés d'avance représentent le montant des contrats pour lesquels les factures émises excèdent l'activité reconnue en chiffre d'affaires. Ce poste ne porte pas intérêt.

Les autres postes créditeurs ne portent pas intérêt et ont une échéance moyenne inférieure à douze mois.

4 Effectifs, charges et avantages de personnel

Méthode comptable

Retraite et engagements assimilés

Le Groupe doit faire face à certains engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite des salariés en activité, selon les modalités d'ancienneté et de catégories professionnelles fixées par les conventions collectives des Travaux Publics, de la Métallurgie, du Bâtiment, de l'Immobilier et Syntec.

La méthode actuarielle retenue pour l'estimation des engagements afférents aux régimes d'Indemnités de Fin de Carrière est la méthode des unités de crédit projetées. Appliquée séparément à chaque salarié, cette méthode permet de répartir la valeur actuarielle des prestations futures sur les années de service du salarié. Comme mentionné en note 1.1.2, pour les conventions collectives prévoyant un plafond d'indemnité, les droits sont linéarisés sur les dernières années de services du salarié lui permettant d'atteindre l'indemnité maximale.

La provision figurant au bilan est évaluée selon des hypothèses qui portent principalement sur le taux d'actualisation, le taux d'évolution à long terme des salaires et l'âge de départ en retraite. Les informations statistiques sont, pour la plupart, liées à des hypothèses démographiques telles que les taux de mortalité, de rotation du personnel et d'incapacité.

Suivant la population concernée les principales hypothèses sont les suivantes :

- l'ancienneté à la date du calcul ;
- le salaire projeté à l'âge de la retraite : le taux de progression retenu au 31 décembre 2021 est de 2% par an (identique au 31 décembre 2020), inflation incluse ;
- les conditions de départ en retraite : l'hypothèse retenue est un départ volontaire, un taux de charges sociales patronales de 43% (taux identique au 31 décembre 2020) ;
- les droits tels que définis par les conventions collectives ;
- le taux d'actualisation : utilisation d'une courbe de taux Eikon « AA RATING EUR REPS CREDIT CURVE » (identique au 31 décembre 2020) ;
- la probabilité de payer la prestation, obtenue en associant la probabilité de survie à la probabilité de maintien du salarié dans l'entreprise jusqu'à l'âge de la retraite. Conformément à l'avis de la CNCC, seules les démissions ont été prises en compte dans les hypothèses de sorties.
- un départ à la retraite dès lors que le salarié bénéficie d'une retraite à taux plein.

Les écarts actuariels sont reconnus dès leur survenance en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres.

Les engagements de retraites sont couverts à hauteur de 2.3m€ par des actifs externalisés, résultant d'un contrat passé par une entité précédemment acquise par le Groupe.

Le montant de la provision au bilan est comptabilisé net de cette couverture.

Le Groupe n'a pas souscrit d'engagements pour pensions ou compléments de retraite au cours de l'exercice.

Rémunération en actions

Un plan de rémunération en actions Groupe Snef à émettre sur 3 ans et 3 mois a été mis en place au cours de l'exercice, suite à l'approbation par l'Assemblée Générale du 28 décembre 2020 d'un projet d'attribution d'actions gratuites au profit de certains salariés et mandataires sociaux.

L'acquisition des droits par les salariés est conditionnée à leur présence et aux performances cumulées du Groupe sur les exercices 2021 – 2023.

Une charge de personnel de 1.7 m€ a été comptabilisée à ce titre en 2021 en contrepartie des capitaux propres.

Cette charge a été évaluée sur la base :

- De la juste valeur de l'action Groupe Snef à la date d'attribution de ces actions, réalisée par un expert indépendant ;
- D'une hypothèse de présence des salariés estimée par le management ;
- D'une hypothèse d'atteinte de performance du Groupe sur la période considérée.

Les actions seront émises et transférées aux bénéficiaires au terme de la période d'acquisition des droits.

Détail des charges de personnel et effectifs

€000	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Charges salariales	(407 781)	(357 996)
Charges sociales	(187 954)	(169 356)
Charges de personnel	(595 735)	(527 352)

Effectifs	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Cadres et professions supérieures	3 165	3 418
Employés, techniciens et agents de maîtrise	5 561	5 380
Ouvriers	3 970	4 495
Total	12 696	13 293
dont France	9 632	9 407

Indemnités de départs en retraite

€000	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Provisions début de période net des actifs de couverture	45 921	40 534
Changement de méthode au 1er janvier 2021	(3 611)	-
Dotations nettes des prestations servies	71	1 464
Intérêts financiers	61	(202)
Mouvement de périmètre	1 621	4 333
Autres mouvements et reclassements	(2 636)	(208)
Provisions fin de période	41 427	45 921

Les autres mouvements au 31 décembre 2021 incluent les écarts actuariels sur changements d'hypothèses pour (2.6) millions d'euros.

5 Immobilisations incorporelles et corporelles

5.1 Goodwill

Méthode comptable

Le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

À compter de la date de prise de contrôle, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou des regroupements d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

Une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les UGT sont déterminées par le Groupe en fonction de ses indicateurs de suivi interne, et de la manière dont il tire profit de l'activité.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Le goodwill négatif résultant d'une acquisition à des conditions favorables est comptabilisé immédiatement en résultat.

Variation des Goodwill

€000	Goodwill
Au 31 décembre 2019	96 201
Entrées en périmètre	47 045
Sorties de périmètre	48
Ecart de conversion	(748)
Au 31 décembre 2020	142 547
Entrées en périmètre	12 179
Révision de Goodwill	414
Ecart de conversion	(317)
Au 31 décembre 2021	154 822

Au cours de l'exercice 2021, les goodwill provisoires suivants ont été comptabilisés :

- 11.1 millions d'euros sur l'UGT Fouré Lagadec, résultat de l'acquisition des sociétés du groupe ACM/ACR ;
- 1.1 millions d'euros sur l'UGT Lab, résultat de l'acquisition de la société Mangrove ;

Les goodwill provisoires au 31 décembre 2020 sont devenus définitifs et ont donné lieu à des révisions :

- 0.4 million d'euros sur l'UGT Robotique, résultat de l'acquisition des sociétés Clid Services, Clid Systèmes et Clid Maroc sur l'exercice 2020 ;
- le goodwill résultant de l'acquisition des sociétés Steam Power Delta et Protéa, affecté à l'UGT Nucléaire, a été mis à jour sans modification significative.

Les tests de dépréciations réalisés conformément aux méthodes décrites dans la note 5.4 n'ont pas mis en évidence de risque de dépréciation.

Décomposition des goodwill par UGT

€000	31 déc. 2020	Acquisition	Révision	Ecart de conversion	31 déc. 2021
UGT Concept	32 532	-	-	(8)	32 524
UGT Fouré Lagadec	28 340	11 109	-	-	39 449
UGT Domestique	11 180	-	-	-	11 180
UGT Nucléaire	44 131	-	11	-	44 142
UGT Robotique	1 675	-	404	-	2 079
UGT Brésil	810	-	-	8	818
UGT Roumanie	19 464	-	-	(317)	19 146
UGT Cameroun	2 103	-	-	-	2 103
UGT Lab	2 313	1 070	-	-	3 383
Total Goodwil net	142 547	12 179	414	(317)	154 822

5.2 Autres immobilisations incorporelles

Méthode comptable

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées aux coûts directement attribuables à l'acquisition de ces actifs. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Leur durée d'utilité est appréciée comme étant finie ou indéterminée. Les amortissements sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique dotations nettes aux amortissements.

Les profits ou les pertes résultant de la décomptabilisation d'un actif incorporel sont déterminés comme la différence entre les produits nets de cession et la valeur comptable de l'actif. Ils sont enregistrés dans le compte de résultat quand l'actif est décomptabilisé.

Les logiciels sont amortis sur une durée d'utilité de 5 ans.

Les dépenses de la phase de développement d'un projet généré en interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles. Le Groupe inscrit à son actif les dépenses afférentes aux phases de développement en cours de son système d'information et de gestion (ERP). Les modules indépendants sont mis en service au rythme des mises en production effective. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée à 7 ans.

Détail des immobilisations incorporelles

€000	Brut	Déprec. /amort.	Net
Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2019	36 503	(25 907)	10 596
Acquisitions et activation de frais de développement	4 246	-	4 246
Cessions et mises au rebut	(1 151)	1 148	(3)
Dotations aux amortissements	-	(2 817)	(2 817)
Effet des variations de change	(710)	392	(318)
Effet des variations de périmètre et autres	2 405	(2 400)	5
Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2020	41 294	(29 585)	11 709
Acquisitions et activation de frais de développement	6 363	-	6 363
Cessions et mises au rebut	(116)	116	(0)
Dotations aux amortissements	-	(2 607)	(2 607)
Effet des variations de change	3	8	10
Effet des variations de périmètre et autres	1 035	(76)	959
Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2021	48 579	(32 144)	16 435

5.3 Immobilisations corporelles et droits d'utilisation IFRS16

Méthode comptable

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ce composant iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Certaines immobilisations ont été réévaluées avant l'adoption des normes IFRS par le Groupe. Ces réévaluations ont été comptabilisées à la juste valeur des actifs concernés à la date d'enregistrement de ces ajustements.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif soit :

Constructions	30 ans
Agencements et installations	20 ans
Autres immobilisations corporelles	Entre 6 et 10 ans

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de

l'actif. Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

Le Groupe applique IFRS 16, ainsi que les interprétations IFRIC 4 « Déterminer si un contrat contient un accord de location », SIC 15 « Avantages dans des contrats de location » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location ».

Un mode de comptabilisation unique est appliqué à tous les contrats de location pour lesquels il y a un transfert du contrôle du droit d'usage consistant à comptabiliser au démarrage du contrat :

- une dette de loyers correspondant à la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée estimée du contrat de location ;
- un actif relatif au droit d'utilisation de l'immobilisation louée, amorti linéairement sur la même durée que celle de la dette.

Ces éléments sont comptabilisés dans des lignes distinctes du bilan consolidé.

Le Groupe est en position de preneur de contrats de location principalement pour des biens immobiliers, et n'a pas de contrat de location significatif en position bailleur.

Le Groupe applique les mesures de simplification permises par la norme en excluant les contrats de location de courte durée (durée de location inférieure à 12 mois en tenant compte des éventuelles options de renouvellement prévues contractuellement), ainsi que les contrats portant sur des actifs sous-jacents dont la valeur individuelle à neuf est de faible valeur. Les paiements relatifs à ces contrats sont enregistrés en charge de l'exercice.

Les dettes de loyers ont été actualisées en utilisant des courbes de taux reflétant les taux marginaux d'endettement des preneurs en fonction des durées et des devises des contrats de locations sous-jacent.

Les durées de location sont définies contrat par contrat, et correspondent à la durée exécutoire raisonnablement certaine comprenant la durée ferme du contrat, et les éventuelles périodes de renouvellement prévues ou estimées.

Le droit d'utilisation, comptabilisé en contrepartie de la dette de loyers, est amorti linéairement sur la durée retenue pour le contrat de location.

Les loyers variables ou les prestations de services liées aux contrats de location ne sont pas pris en compte dans la détermination du montant du droit d'utilisation et de la dette de loyers. Ces éléments sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Détail des immobilisations corporelles et droits d'utilisation IFRS16

€000	Brut	Déprec. /amort.	Net
Terrains	5 674	(629)	5 045
Constructions	61 012	(34 509)	26 504
Installations techniques matériels et outillages	69 542	(58 081)	11 461
Autres immobilisations corporelles et en cours	112 121	(73 464)	38 657
Droits d'utilisation IFRS16	127 327	(61 105)	66 222
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2021	375 677	(227 788)	147 889

Les variations des soldes s'analysent de la façon suivante :

€000	Brut	Déprec. /amort.	Net
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2019	305 721	(175 211)	130 511
Acquisitions	39 873	-	39 873
Cessions et mises au rebut	(4 394)	3 887	(507)
Mouvements de périmètre	5 008	(2 633)	2 375
Dotations aux amortissements	-	(30 481)	(30 481)
Effet des variations de change	(1 986)	1 115	(871)
Autres, dont reclassements	2 085	(2 831)	(746)
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2020	346 308	(206 154)	140 154
Acquisitions	37 646	-	37 646
Cessions et mises au rebut	(11 447)	8 937	(2 510)
Mouvements de périmètre	7 209	(2 267)	4 942
Dotations aux amortissements	-	(32 276)	(32 276)
Effet des variations de change	(2)	(65)	(68)
Autres, dont reclassements	(4 037)	4 037	(0)
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2021	375 677	(227 788)	147 889

5.4 Perte de valeur sur actifs immobilisés

Méthode comptable

Goodwill

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondent aux entités juridiques ou aux regroupements d'entités qui génèrent des flux de trésorerie de manière indépendante.

Les goodwill acquis lors des regroupements d'entreprises sont ainsi alloués respectivement à chaque unité génératrice de trésorerie ou regroupement d'unités génératrices de trésorerie pour les besoins des tests de dépréciation effectués à la fin de chaque exercice.

La dépréciation est déterminée en évaluant la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie ou du regroupement d'unités génératrices de trésorerie à laquelle le goodwill a été affecté. Lorsque le montant recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est inférieur à sa valeur comptable, la différence constatée ou perte de valeur est alors comptabilisée comme une dépréciation au bilan avec pour contrepartie une charge dans le compte de résultat. Les pertes de valeur éventuelles constatées sur le goodwill sont irréversibles.

Actifs non financiers amortissables

Les valeurs comptables des actifs non financiers amortissables sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs ou unités génératrices de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des actifs non financiers amortissables est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs, la valeur recouvrable est déterminée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat dans la ligne dotations nettes aux provisions.

Tests de valeur sur goodwill et dépréciation

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill font l'objet de tests de perte de valeur minima lors de chaque clôture annuelle ou dès la survenance d'un indice de perte de valeur.

Les valeurs recouvrables des UGT sont déterminées sur la base d'un calcul de valeur d'utilité à partir de l'actualisation, des flux prévisionnels opérationnels de trésorerie. Les projections de flux opérationnels de trésorerie sont déterminées à partir des budgets et des plans d'affaires validés par la Direction, sur un horizon compris entre 3 et 5 ans. Au-delà de cet horizon, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini du flux de trésorerie de la dernière année.

Les tests réalisés en 2021 n'ont pas mis en évidence de risque de dépréciation.

En outre, une analyse de sensibilité a été réalisée pour chaque UGT en augmentant le taux d'actualisation de 1.00% et/ou en diminuant le taux de croissance long terme de 1.00%, et/ou en baissant le niveau de marge attendu dans le flux terminal de 1.00%.

Cette analyse n'a pas conduit à mettre en évidence la nécessité de comptabiliser de perte de valeur en 2021.

6 Information financière

6.1 Actifs et passifs financiers

6.1.1 Actifs financiers

Méthode comptable actifs financiers

La norme IFRS 9 énonce les dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs financiers, ainsi que de certains contrats d'achat ou de vente d'éléments non financiers.

IFRS 9 prévoit trois grandes catégories comptables pour les actifs financiers : ceux évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Le classement des actifs financiers selon la norme IFRS 9 se fait généralement en fonction du modèle économique de détention de l'actif et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Dépréciation d'actifs financiers

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture si un actif financier ou un groupe d'actifs financiers doit être déprécié, selon le modèle des « pertes de crédit attendues », en application d'IFRS 9.

Ce modèle de dépréciation concerne les actifs financiers évalués au coût amorti, les actifs sur contrats et les instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, mais pas les placements dans des instruments de capitaux propres.

Détail des autres actifs financiers non courants

€000	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Titres de participation non consolidés	730	604
Dépôts et cautionnements	2 352	2 181
Prêts aux salariés	87	88
Prêts construction	3 128	3 174
Total des autres actifs financiers non courants	6 298	6 047

Les titres de participation non consolidés sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres.

Les prêts aux salariés ne portent pas intérêt. Ils ont une échéance moyenne de 12 mois.

Les prêts construction ne portent pas d'intérêt et sont octroyés pour une période de 20 ans.

Les dépôts et cautionnements sont essentiellement composés de dépôts de garantie sur des contrats de locations immobilières.

6.1.2 Trésorerie

Méthode comptable

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les placements très liquides, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, soumis à un risque négligeable de changement de valeur et ayant une échéance de moins de trois mois lors de leur entrée au bilan.

Le tableau des flux financiers présente les flux réels liés à l'activité des sociétés présentes dans le périmètre de fin d'exercice.

Les mouvements qui affectent le bilan mais qui ne sont pas considérés comme des flux (investissements sans financement, reclassements, effets des fusions et apports partiels d'actifs externes au Groupe, changements de méthodes comptables) sont présentés en annexe pour les plus significatifs.

Les effets sur la trésorerie des acquisitions de sociétés consolidées sont mentionnés au niveau des flux d'investissement sous la rubrique « Acquisition d'entités nette de la trésorerie acquise ».

Le tableau de flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte à partir du résultat net consolidé.

Les dépréciations d'actifs courants sont assimilées à des pertes potentielles. En conséquence, la variation de l'actif courant est présentée nette de dépréciation.

La trésorerie du tableau des flux financiers comprend la trésorerie ainsi que les équivalents de trésorerie moins les concours bancaires qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie (Cf Tableau des Flux de Trésorerie dans les états financiers).

Détail de la Trésorerie et équivalents de trésorerie

€000	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Disponibilités	122 125	162 710
Trésorerie et équivalents de trésorerie	122 125	162 710
Concours bancaires	(2 988)	(45 173)
Trésorerie nette en fin d'exercice	119 138	117 538

La valeur comptable des disponibilités, rémunérées à des taux variables indexés sur les taux des dépôts à vue bancaires, est représentative de leur juste valeur.

Au 31 décembre 2021, le Groupe disposait de 113.9 millions d'euros de lignes de crédit disponibles à court terme non utilisées pour lesquelles toutes les conditions de tirage étaient satisfaites (84.7 millions d'euros au 31 décembre 2020).

6.1.3 Instruments financiers

Méthode comptable

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et des garantie de taux (swap et CAP de taux d'intérêt) pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêts et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Tous les gains et pertes provenant des variations de juste valeur de dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés directement en résultat. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de transactions. Cependant les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs et leurs variations de juste valeur sont alors comptabilisées directement au niveau du résultat.

La juste valeur des instruments financiers est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier les instruments financiers à la date de clôture, en prenant en compte le niveau actuel des taux d'intérêt et du risque de crédit des contreparties des instruments financiers, par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires. La juste valeur des contrats de change à terme est leur prix coté sur le marché à la date de clôture, déterminé par référence aux cours actuels pour des contrats ayant des profils de maturité similaires.

Pour le Groupe, les couvertures de flux de trésorerie concernent principalement les couvertures de change à terme de transactions hautement probables, ainsi que la couverture des flux d'intérêts à taux variables de certains emprunts par des CAP et swaps prêteurs taux fixe.

Au commencement d'une relation de couverture, le Groupe désigne de manière formelle et documente la relation de couverture à laquelle le Groupe souhaite appliquer la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture. La documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, de l'élément ou de la transaction couvert, de la nature du risque couvert ainsi que de la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture à compenser l'exposition aux variations de juste valeur de l'élément couvert ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert. Le Groupe s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace dans la compensation des variations de juste valeur ou de flux de trésorerie. La couverture est évaluée de façon continue afin de démontrer qu'elle a effectivement été hautement efficace durant tous les exercices couverts par les états financiers pour lesquels elle a été désignée. Les instruments de couverture qui satisfont aux critères stricts de la comptabilité de couverture sont comptabilisés de la manière suivante :

Couvertures de flux de trésorerie

Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat.

Les montants comptabilisés directement en autres éléments du résultat global sont inclus dans le résultat de la période au cours de laquelle la transaction couverte affecte le résultat, comme par exemple lorsqu'un produit financier couvert ou une charge financière couverte est comptabilisé(e) ou lorsqu'une vente prévue a lieu. Quand l'élément couvert est le coût d'un actif non financier ou d'un passif non financier, les montants comptabilisés directement en capitaux propres associés sont exclus des capitaux propres et intégrés au coût initial de l'actif ou du passif non financier.

Si le Groupe s'attend à ce que la transaction prévue ou l'engagement ne se réalisent pas, les montants préalablement comptabilisés directement en autres éléments du résultat global sont enregistrés en résultat. Si l'instrument de couverture arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé sans remplacement ou renouvellement, ou si sa désignation comme instrument de couverture est révoquée, les montants précédemment comptabilisés en capitaux propres y sont maintenus jusqu'à la réalisation de la transaction prévue ou de l'engagement ferme.

Le Groupe a adopté le modèle de comptabilité de couverture d'IFRS 9, en vertu duquel il doit s'assurer que ses relations de couverture sont cohérentes avec ses objectifs et sa stratégie de gestion des risques, et adopter une approche plus qualitative de l'appréciation de ses couvertures.

Détail des justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente une comparaison, par catégorie, des valeurs comptables et justes valeurs de tous les instruments financiers du Groupe.

Les valeurs de marché ont été utilisées pour déterminer la juste valeur des valeurs mobilières et assimilées à de la trésorerie. Les justes valeurs des dérivés et des emprunts ont été calculées par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus aux taux d'intérêt courants. Compte tenu de leurs échéances proches, la juste valeur des autres actifs et passifs financiers, calculée en utilisant les taux d'intérêt du marché, ne présente pas d'écart significatif avec leur valeur comptable. Sur l'évaluation des actifs financiers disponibles à la vente, non cotés, se reporter en note 6.1.1.

€000	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Juste Valeur par capitaux propres	Coût amorti	Instrum. dérivés
Autres actifs financiers non courants	5 568	-	-	5 568	-
Créances clients et autres créances	733 567	-	-	733 567	-
Actifs financiers dérivés	1 730	-	-	-	1 730
Trésorerie	116 891	116 891	-	-	-
Equivalents de trésorerie	5 234	5 234	-	-	-
Titres de participation	730	-	730	-	-
Actif au 31 décembre 2021	863 720	122 125	730	739 135	1 730
Dettes financières	325 422	-	-	325 422	-
Concours bancaires	2 988	2 988	-	-	-
Dettes fournisseurs et autres dettes	739 938	-	-	739 938	-
Passifs financiers dérivés	1 814	-	-	-	1 814
Passif au 31 décembre 2021	1 070 162	2 988	-	1 065 360	1 814

€000	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Juste Valeur par capitaux propres	Coût amorti	Instrum. dérivés
Autres actifs financiers non courants	5 443	-	-	5 443	-
Créances clients et autres créances	701 011	-	-	701 011	-
Actifs financiers dérivés	320	-	-	-	320
Trésorerie	157 644	157 644	-	-	-
Equivalents de trésorerie	5 066	5 066	-	-	-
Titres de participation	604	-	604	-	-
Actif au 31 décembre 2020	870 088	162 710	604	706 454	320
Dettes financières	371 288	-	-	371 288	-
Concours bancaires	45 173	45 173	-	-	-
Dettes fournisseurs et autres dettes	688 930	-	-	688 930	-
Passifs financiers dérivés	345	-	-	-	345
Passif au 31 décembre 2020	1 105 736	45 173	-	1 060 217	345

Instruments financiers dérivés

Le tableau ci-après présente la ventilation de la juste valeur des instruments financiers dérivés à la date de clôture :

€000	31 déc. 2021		31 déc. 2020	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Instruments dérivés de couverture de change	99	(10)	317	(40)
Instruments dérivés de couverture de taux	1 631	(1 804)	3	(305)
Total	1 730	(1 814)	320	(345)

Couvertures

Couvertures de flux de trésorerie – Change

Au 31 décembre 2021, le Groupe dispose de contrats de change à terme destinés principalement à couvrir les variations de change BRL/EUR.

Dans une moindre mesure, le Groupe dispose de contrats de couverture USD/EUR et BRL/USD.

€000	31 déc. 2021		31 déc. 2020	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
<i>Contrats de change à terme</i>				
Couverture de flux de trésorerie	99	(10)	317	(40)

Couvertures de flux de trésorerie – Taux d'intérêt

Au 31 décembre 2021, le Groupe détenait dix garanties de taux plafond destinées à couvrir les flux d'intérêts à taux variable, soit 175 millions de notionnels nets. Des CAP et swap de taux sont utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt.

€000	31 déc. 2021		31 déc. 2020	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
<i>Couverture de taux d'intérêts</i>				
Couverture de flux de trésorerie	1 631	(1 804)	3	(305)

Les conditions des CAP et swap ont été négociées pour coïncider parfaitement avec les conditions de l'emprunt couvert.

Les couvertures de flux de trésorerie ont été évaluées comme hautement efficaces au 31 décembre 2021. Au titre de ces contrats, une perte latente nette de 0,2 millions d'euros a été comptabilisée en autres éléments du résultat global.

6.1.4 Passifs financiers

Méthode comptable

Emprunts portant intérêts

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables, à l'exception des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en prenant en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

Les profits et pertes sont enregistrés en résultat lorsque les dettes sont décomptabilisées, ainsi qu'au travers du mécanisme du coût amorti.

Dettes financières et concours bancaires

€000	Devise Dettes	Capital restant dû	
		31 déc. 2021	31 déc. 2020
Emprunts bancaires	EUR	172 011	205 196
Emprunt obligataire	EUR	85 000	84 441
Intérêts courus	EUR	1 095	1 146
Dettes locative IFRS16	EUR	66 933	64 595
Autres dettes financières	EUR	-	15 463
Divers	EUR	22	22
Emprunts et autres dettes financières		325 060	370 863
Participation des salariés		363	424
Total des dettes financières		325 422	371 287
Dont dettes financières non courantes		286 971	302 051
Dont dettes financières courantes		38 451	69 236
Concours bancaires		2 988	45 173

Les autres dettes financières correspondent à l'excédent d'affacturage non déconsolidant.

Le détail des garanties et sûretés réelles données est fourni en note 8.2 « Engagements donnés et reçus ».

La maturité des dettes financières est présentée en note 6.3.

6.2 Produits et charges financières

Méthode comptable

Le résultat financier net comprend les charges d'intérêts sur emprunts calculés en utilisant la méthode du taux effectif, les produits d'intérêts sur placements et les produits provenant des autres dividendes.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Détail du résultat financier

€000	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Autres produits de participation	-	83
Produits d'intérêts sur instruments financiers	389	261
Produits nets sur cessions de Valeurs Mobilières de Placement	50	168
Ecart nets de change sur éléments financiers	560	-
Produits financiers nets	999	511
Coût de l'endettement financier brut	(7 437)	(6 323)
Ecart nets de change sur éléments financiers	-	(766)
Dotations des dépréciations des titres et créances	(127)	(470)
Charges financières IFRS16	(1 205)	(1 097)
Intérêts sur dette IAS19 (PIDR)	(61)	(201)
Autres charges financières	(774)	(1 058)
Charges financières nettes	(9 604)	(9 914)
Résultat financier net	(8 605)	(9 403)

6.3 Gestion du risque financier

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de location financement et de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient des actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Le Groupe contracte également des instruments dérivés, principalement CAP et swap de taux d'intérêt, des garanties de taux plafond et des achats et ventes à terme de devises. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de taux d'intérêt et de change liés aux activités et au financement du Groupe.

La politique constante du Groupe est de ne pas souscrire d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de contrepartie. Les politiques de gestion des risques sont résumées ci-dessous.

Liquidités et financement

Le Groupe finance l'ensemble de ses investissements mobiliers et immobiliers d'une part, et ses opérations de croissance externe, d'autre part, par autofinancement ou emprunt moyen terme. Le Besoin en Fonds de Roulement est financé par découvert bancaire ou par affacturage.

Le Groupe dispose de contrats d'affacturage, par lesquels des balances de comptes clients sont cédées par subrogation conventionnelle sans recours contre les risques de défaillance du débiteur. L'analyse des risques et avantages telle que définie par IFRS 9 conduit le Groupe à décomptabiliser les créances cédées. Le Groupe reste mandataire de la facturation et du recouvrement des créances cédées mais n'en conserve pas le contrôle.

Outre ses lignes de financement moyen terme détaillées en note 6.1.4, le Groupe dispose d'une capacité de financement à court terme de 117 millions d'euros .

Le tableau suivant présente le profil de maturité des passifs financiers du Groupe :

€000	à 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans et plus	Total
Emprunts bancaires	25 563	25 000	25 000	25 000	72 543	173 106
Emprunt Obligataire	-	-	-	30 000	55 000	85 000
Autres emprunts et dettes financières	22	-	-	-	-	22
Dette locative IFRS 16	12 504	11 525	10 855	9 816	22 233	66 933
Découverts bancaires	2 988	-	-	-	-	2 988
Participation des salariés	363	-	-	-	-	363
Fournisseurs	202 472	-	-	-	-	202 472
Avances et acomptes reçus sur commandes	8 665	-	-	-	-	8 665
Dettes fiscales et sociales	225 029	-	-	-	-	225 029
Comptes courants sur entreprises associées	277	-	-	-	-	277
Produits constatés d'avance	292 729	-	-	-	-	292 729
Divers	10 824	-	-	-	-	10 824
Total au 31 décembre 2021	781 435	36 525	35 855	64 816	149 776	1 068 407
Emprunts bancaires	40 672	41 211	41 333	36 567	46 558	206 342
Emprunt Obligataire	-	-	-	84 441	-	84 441
Autres emprunts	15 485	-	-	-	-	15 485
Dette locative IFRS 16	13 079	11 037	9 398	8 643	22 438	64 595
Découverts bancaires	45 173	-	-	-	-	45 173
Participation des salariés	424	-	-	-	-	424
Fournisseurs	202 867	4 213	-	-	-	207 080
Avances et acomptes reçus sur commandes	5 826	-	-	-	-	5 826
Dettes fiscales et sociales	212 501	-	-	-	-	212 501
Comptes courants sur entreprises associées	1 428	-	-	-	-	1 428
Produits constatés d'avance	252 720	-	-	-	-	252 720
Dettes sur achat de titres de participation	-	-	-	-	-	-
Divers	9 375	-	-	-	-	9 375
Total au 31 décembre 2020	799 549	56 462	50 732	129 651	68 996	1 105 390

La part long terme de l'amortissement des frais financiers est présenté en colonne « à 5 ans et plus ».

Risque de change

Compte tenu de son développement à l'international, le Groupe est exposé à un risque de change transactionnel. Cette exposition naît en effet des ventes ou des achats effectués par les entités opérationnelles dans une devise différente de leur monnaie fonctionnelle.

Au cours de l'exercice 2021, environ 15% des achats du Groupe sont libellés dans une devise différente de celle de la société contractante. Les ventes dans le même cas, représentent moins de 3% du chiffre d'affaires. L'exposition au risque de change était essentiellement sur le dollar.

La politique du Groupe étant de garantir la marge commerciale des affaires, aussi chaque exposition significative fait systématiquement l'objet d'une couverture.

Pour cela, le service financier met en place des couvertures du risque de change pour les engagements fermes, sur la base des déclarations, par les opérationnels, des transactions futures en devises :

- soit, en ayant recours à des contrats de change à terme;
- soit, en ayant recours à des options de change

Risque de taux d'intérêts

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à l'endettement à moyen terme du Groupe.

La politique du Groupe consiste à gérer sa charge d'intérêt en utilisant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable. La règle suivie par le Groupe consiste à garantir qu'au moins deux tiers de la dette soit à taux fixe, après couverture.

Dans cet objectif, le Groupe met en place des garanties de taux plafond ou des swaps de taux d'intérêt par lesquels il échange des taux variables contre des taux fixes pour toutes les échéances des emprunts concernés. A la souscription de ces dérivés, les sous-jacents trouvent systématiquement leur existence dans les comptes de l'entreprise.

Au 31 décembre 2021, environ 98% de la dette moyen terme du Groupe est à taux fixe ou à taux variable couvert.

Les intérêts sur instruments financiers à taux variable sont réévalués à intervalles réguliers inférieurs à un an. Les intérêts sur des instruments financiers à taux fixe sont figés jusqu'à l'échéance de l'instrument.

La sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation de 100 points de base des taux d'intérêt concernant les emprunts à taux variable, serait de 45 milliers d'euros sur un an.

Par ailleurs, dans le cadre de son exploitation, le Groupe utilise des lignes de facilités bancaires à court terme ; la sensibilité relative à une variation de 100 points de base appliquée sur les éléments connus à la clôture aurait un impact négatif de 29 milliers d'euros au résultat de l'exercice.

7 Capitaux propres

7.1 Evolution des capitaux propres

Méthode comptable

Actions ordinaires

Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés nets d'effets d'impôt en déduction des capitaux propres.

Actions d'autocontrôle

Les actions de la société mère qui sont détenues par la société mère ou l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés nets d'effets d'impôt en capitaux propres. Le Groupe dispose d'actions d'autocontrôle pour 35 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Détail des capitaux propres

€000	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Capital	42 066	42 066
Réserve légale	-	-
Titres d'autocontrôle	(34 587)	(38 301)
Réserves consolidées, dont Report à nouveau	16 943	16 576
Sous-total Primes et Réserves (part du Groupe)	(17 644)	(21 725)
Gains / (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie	3 905	3 668
Ecart de conversion cumulés	(33 661)	(32 245)
Résultat (part du Groupe)	22 546	(6 238)
Total des capitaux propres (part du Groupe)	17 215	(14 474)

Au 31 décembre 2021, le capital social est composé de 1 274 716 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 33 euros.

Gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie

La rubrique « Gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie » enregistre la part du gain ou de la perte sur un instrument de couverture dans une relation de couverture de flux de trésorerie considérée comme efficace. Le gain latent net constaté en autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie s'élève à 3.9 millions d'euros au 31 décembre 2021 (gain latent de 3.7 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Écarts de conversion

Le poste « Écarts de conversion cumulés » est utilisé pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers et des investissements nets dans les filiales étrangères.

7.2 Gestion du risque de capital

L'objectif principal du Groupe en termes de gestion de son capital est d'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et à maximiser la valeur pour les actionnaires.

Les seules contraintes réglementaires externes auxquelles l'entreprise est soumise au titre de son capital sont celles qui découlent du droit français.

Le Groupe gère son capital en utilisant un ratio, égal à l'endettement net divisé par les capitaux propres.

8 Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels – Garanties

8.1 Provisions pour risques et charges

Méthode comptable

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressource non représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Détail des provisions pour risques et charges

€000	Litiges	Autres risques	Total
Snef - Au 31 décembre 2019	23 114	21 474	44 589
Dotations de l'exercice	4 086	9 681	13 767
Reprises utilisées	(1 585)	(1 729)	(3 314)
Reprises sans utilisation	(1 554)	(721)	(2 275)
Ecart de change	(1 229)	(1 224)	(2 453)
Entrée de périmètre	659	290	949
Autres mouvements et reclassements	1 300	(1 193)	107
Groupe Snef - Au 31 décembre 2020	24 791	26 578	51 369
dont provisions courantes	24 791	26 578	51 369
Dotations de l'exercice	3 877	9 235	13 112
Reprises utilisées	(4 377)	(5 719)	(10 096)
Reprises sans utilisation	(2 556)	(2 278)	(4 834)
Ecart de change	106	121	226
Entrée de périmètre	70	64	134
Autres mouvements et reclassements	(4 957)	4 626	(332)
Groupe Snef - Au 31 décembre 2021	16 954	32 626	49 580
dont provisions courantes	16 954	32 626	49 580

8.2 Engagements donnés et reçus

Cautions données sur marchés

Les cautions données sur marchés s'élèvent à 225.3 millions d'euros au 31 décembre 2021 (227.9 millions d'euros au 31 décembre 2020).

Garanties bancaires

Certains financements font l'objet de clauses « pari passu ». La clause « pari passu » associée à ces financements constitue un engagement par lequel l'emprunteur et ses filiales s'engagent à compter de la date de signature de ces contrats de financement à ne consentir aucune sûreté ou garantie à un tiers sur ses actifs, revenus et fonds de commerce, sans en faire bénéficier les prêteurs pari passu au même rang. Toutefois la présente clause ne s'appliquera pas aux sûretés existantes à la date de signature de ces contrats de financement, ni aux engagements hors bilan, y compris tout Engagement Par Signature, contractés par les membres du Groupe dans le cours normal des affaires et pour les besoins de leurs activités courantes.

Le covenant applicable au Groupe au titre des financements est respecté au 31 décembre 2021.

9 Impôts et résultat net

9.1 Impôt sur le résultat

Méthode comptable

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. Le Groupe a opté pour l'affectation de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) en impôt sur le résultat afin d'assurer une cohérence avec le traitement comptable appliqué par les sociétés du même secteur d'activité.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

9.2 Impôts courants et impôts différés

Méthode comptable

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- le goodwill non déductible fiscalement ;
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ;
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même autorité fiscale.

Par simplification, la compensation est réalisée entité par entité.

Éléments composant la charge d'impôt

€000	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Impôts sur les sociétés exigibles	(13 373)	(3 868)
Impôts différés	(7 747)	2 504
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (France)	(4 990)	(8 349)
(Charge) produit d'impôt	(26 110)	(9 714)

Éléments composant la charge d'impôt différé

€000	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Retraitements sur activité (passage du chiffre d'affaires à l'avancement, provisions sur risques chantiers)	(2 830)	358
Indemnités de départ en retraite	(41)	(136)
IFRS 16 - Contrats de location	57	(116)
Immobilisations incorporelles (frais de développement) et corporelles (amortissements dérogatoires)	(1 491)	(322)
Immobilisations financières	(7)	68
Ecart de conversion	(57)	56
Autres retraitements de consolidation (dépréciations, provisions)	(384)	(440)
Déficits fiscaux reportables	(1 376)	4 171
Autres différences temporelles statutaires	(1 235)	(1 254)
Dettes financières	(383)	117
(Charge) produit d'impôt différé	(7 747)	2 504

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre la charge d'impôt figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux de droit commun applicable en France :

€000	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Résultat avant impôt	48 836	3 019
Dont dépréciation du Goodwill		
CVAE classée en impôt	(4 990)	(8 349)
Résultat avant IS, y compris CVAE	43 846	(5 330)
Taux d'impôt théorique du Groupe	28,41%	32,02%
Produit / (Charge) au taux d'impôt en vigueur	(12 456)	1 707
Crédits d'impôt	609	577
Différences de taux d'imposition et impositions forfaitaires	(258)	(400)
Incidences des déficits reportables et différences temporaires non reconnues	(3 881)	(3 477)
Ajustements de l'impôt des périodes précédentes	(1 750)	(308)
Ajustements sur différences temporaires et évolution des taux	(832)	969
Différences permanentes et autres	(2 552)	(435)
(Charge) produit d'impôt société au taux réel	(21 120)	(1 366)
Taux d'imposition effectif hors CVAE et dépréciation du Goodwill	48,2%	25,6%
CVAE classée en impôt	(4 990)	(8 349)
(Charge) produit d'impôt au taux réel y compris CVAE	(26 110)	(9 714)

Le taux d'imposition effectif est calculé sur la base du résultat net de l'ensemble consolidé.

Éléments composant les impôts différés actifs et passifs

€000	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Retraitements sur activité (passage du chiffre d'affaires à l'avancement, provision sur risques chantiers)	(16 013)	(13 695)
Indemnités de départ à la retraite	9 109	10 345
IFRS 16 - Contrats de location	576	194
Immobilisations incorporelles (frais de développement) et corporelles (amortissements dérogatoires)	(8 276)	(4 400)
Immobilisations financières	(60)	(21)
Autres retraitements (dépréciations, provisions)	724	(1 479)
Déficits fiscaux reportables	8 793	10 169
Autres différences temporelles statutaires	1 576	2 839
Dettes financières	(659)	(225)
Passifs nets d'impôts différés	(4 230)	3 727
<i>soit après compensation par entité</i>		
Impôts différés actifs	9 129	10 481
Impôts différés passifs	(13 359)	(6 755)
Passifs nets d'impôts différés	(4 230)	3 727

Régime d'intégration fiscale

Le régime d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du Groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante reste redevable. Groupe Snef est devenue la nouvelle société tête de Groupe à compter du 1^{er} janvier 2021.

Activation des déficits reportables

Les impôts différés sur déficits reportables sont activés en fonction de la capacité de chaque entité fiscale à les utiliser. L'analyse est basée sur les prévisionnels de résultats de chaque entité et tient compte des règles d'imputation et d'utilisation de chaque juridiction fiscale.

Les actifs correspondants sont revus annuellement, et dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié.

10 Evènements postérieurs à la clôture

10.1 Conflit en Ukraine

La survenance du conflit armé entre la Russie et l'Ukraine en février 2022 affecte de manière marginale l'activité du Groupe dans cette zone. Par ailleurs, les filiales ou succursales russes et ukrainiennes du groupe sont en quasi-sommeil depuis quelques années.

En revanche, il est trop tôt pour évaluer les conséquences indirectes de cette guerre, susceptible de ralentir l'économie mondiale et de générer des surcoûts de matières et d'énergie.

10.2 Actifs destinés à être cédés

Le groupe envisage de céder les activités portées par l'UGT Snef Télécom.

Néanmoins, les conditions d'un classement du groupe d'actifs nets de l'UGT Telecom en tant qu'activité destinée à être cédée, en application de la norme IFRS 5 n'étant pas satisfaites au 31 décembre 2021, les actifs et passifs de cette UGT n'ont pas été classés sur des lignes distinctes du bilan.

La valeur nette comptable n'étant pas supérieure à la valeur de cession estimée par le Groupe diminuée des frais de cession, aucune dépréciation n'a été comptabilisée à la date de clôture.

Les actifs et passifs de l'UGT Télécom au 31 décembre 2021 sont présentés ci-après :

En millions d'Euros	Télécom 31 déc. 2021
Goodwill	-
Immobilisations	11,9
Autres actifs non courants	0,0
Stocks	0,8
Créances clients et autres créances	80,7
Créances sur cessions d'immobilisations	0,0
Actifs d'impôt différé	1,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,8
TOTAL DE L'ACTIF	95,3
Capitaux Propres	16,0
Dettes financières et concours bancaires	5,0
Provisions	3,3
Autres passifs non courants (dont Frs immos)	1,0
Dettes fournisseurs et autres dettes	69,9
Passifs d'impôts différés	-
TOTAL DU PASSIF	95,3

11 Périmètre de consolidation

11.1 Evolution du périmètre de consolidation

Méthode comptable regroupement d'entreprises

En application d'IFRS 3 révisée, le coût d'acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur et des passifs repris à la date d'acquisition. Ce prix n'est pas majoré des frais directement imputables à l'acquisition, qui sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Tous les éléments identifiables d'actif acquis et d'éléments de passif pris en charge sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du transfert du contrôle au profit du Groupe (date d'acquisition). Cette évaluation se réalise dans la devise de la société acquise. Le Goodwill représente la juste valeur de la contrepartie transférée, incluant la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise, augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, moins le montant net comptabilisé au titre des actifs et passifs repris. Conformément à IFRS 3 révisée, le Groupe se réserve la possibilité, pour chaque transaction de déterminer un Goodwill selon sa quote-part de détention ou incluant à leur juste valeur les participations ne donnant pas le contrôle.

Conformément à IFRS 3, la période d'évaluation de l'allocation du prix d'achat prend fin dès lors que l'acquéreur dispose de l'information pertinente à propos des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition ou dès lors qu'il considère qu'il n'obtiendra plus d'information supplémentaire. Cette période ne peut excéder 12 mois à partir de la date d'acquisition.

Regroupements 2021

La juste valeur des actifs et passifs identifiables des entrées de périmètre (cf. note 2.1) à leur date d'acquisition était la suivante :

€000	Entrées de périmètre 2021	Révision de Goodwill	Total
Coût d'acquisition	12 478		12 478
Ajustement de prix <i>dont ajustement comptabilisé et non encaissé en 2020</i>	-	(2 147) (847)	(2 147) (847)
Coûts liés à l'acquisition	12 478	(1 300)	11 178
Juste valeur de la quote part d'actif net	683	(1 714)	(1 031)
Intérêts minoritaires	(384)	-	(384)
Goodwill	12 179	414	12 593
Trésorerie nette	(2 709)	-	(2 709)
Trésorerie sur acquisitions de l'exercice	(2 709)	-	(2 709)
Acquisition d'entités nette de la trésorerie acquise	9 769	(2 147)	7 622

11.2 Liste des sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de GROUPE SNEF et les entités énumérées dans les deux tableaux suivants :

Périmètre France

Entité	Monnaie Fonctionnelle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
SNEF SA	EUR	98,46	IG
ACM	EUR	100,00	IG
ACR	EUR	100,00	IG
ACM ACR Holding	EUR	100,00	IG
2F Maintenance	EUR	50,00	IG
Amica	EUR	98,46	IG
Ciel	EUR	98,46	IG
CLID Services	EUR	100,00	IG
CLID Systemes	EUR	100,00	IG
Ekium Groupe	EUR	100,00	IG
Ekium SAS	EUR	100,00	IG
Entreprise Rousseau	EUR	98,46	IG
Firac	EUR	100,00	IG
Fouré Lagadec	EUR	100,00	IG
Fouré Lagadec - TMT Industrie	EUR	87,50	IG
Gentiletti	EUR	98,46	IG
Iso Ingénierie	EUR	98,46	IG
Mangrove	EUR	68,92	IG
Prédic	EUR	51,23	IG
Protea	EUR	98,46	IG
Scheffer	EUR	98,46	IG
SCI Gaulnes	EUR	100,00	IG
SCI Garibaldi	EUR	70,00	IG
SEEI	EUR	98,46	IG
SNEF Clim	EUR	98,46	IG
SNEF Désamiantage	EUR	98,46	IG
SNEF Electro-Mécanique	EUR	98,46	IG
SNEF Immo	EUR	98,46	IG
SNEF Lab	EUR	98,46	IG
SNEF Power Services	EUR	98,46	IG
SNEF Technologies	EUR	98,46	IG
SNEF Télécom	EUR	98,46	IG
SNEF Titres	EUR	98,46	IG
Sobec	EUR	100,00	IG
Tribord	EUR	98,46	IG
Watt Design & Built	EUR	100,00	IG
Watt Real Estate Management	EUR	54,15	IG

Périmètre international

Entité	Monnaie Fonctionnelle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Air Consulting Engineering (Belgique)	EUR	100,00	IG
Alpis PC Prod SRL (Roumanie)	RON	83,40	IG
Central Eastern Europe (Roumanie)	RON	98,45	IG
Comoserv (Roumanie)	RON	98,45	IG
Consultec (Ile Maurice)	MUR	100,00	IG
Ekium Bénélux (Luxembourg)	EUR	100,00	IG
Ekium Suisse (Suisse)	CHF	100,00	IG
ENDEC (Pologne)	PLN	60,00	IG
Energ Power (Brésil)	BRL	98,46	IG
Fouré Lagadec Algérie (Algérie)	DZD	100,00	IG
Fouré Lagadec Maroc (Maroc)	MAD	99,98	IG
Fouré Lagadec Pressure Vessel (Maroc)	MAD	100,00	IG
IMSAT (Roumanie)	RON	97,93	IG
Mapicer (Maroc)	MAD	98,46	IG
MaxControl Tecnologia (Brésil)	BRL	50,21	IG
Net Brinel SA (Roumanie)	RON	83,69	IG
Omnium Services (Cameroun)	FCFA	98,46	IG
SCI FL Immobilière (Maroc)	MAD	100,00	IG
Sequor Automacao e Sistemas (Brésil)	BRL	50,21	IG
SESI (Gabon)	FCFA	86,81	IG
SNEF Algérie (Algérie)	DZD	98,46	IG
SNEF Congo (Congo)	FCFA	98,46	IG
SNEF Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire)	FCFA	98,46	IG
SNEF Energia e Telecomunicacoes (Brésil)	BRL	98,46	IG
SNEF Gabon (Gabon)	FCFA	98,46	IG
SNEF Industria e Automacao (Brésil)	BRL	98,46	IG
SNEF Ireland (Irlande)	EUR	98,46	IG
SNEF Latam (Brésil)	BRL	98,46	IG
SNEF Monaco (Monaco)	EUR	68,92	IG
SNEF Nigéria (Nigéria)	NGN	39,61	MEQ
SNEF Polska (Pologne)	PLN	98,46	IG
SNEF Portugal Eletricidad (Portugal)	EUR	98,46	IG
SNEF Sénégal (Sénégal)	FCFA	98,46	IG
SNEF Serviços e Montagens (Brésil)	BRL	98,46	IG
SNEF Slovensko (Slovaquie)	EUR	98,46	IG
SNEF Ukraine (Ukraine)	UHA	97,93	IG
Watt Rem Corp (USA)	USD	100,00	IG

IG : intégration globale

MEQ : Mise en équivalence

Parties liées

Le tableau suivant fournit le montant des transactions qui ont été conclues avec les parties liées pour l'exercice :

€000	Ventes aux parties liées	Achats auprès des parties liées	Créances sur parties liées	Dettes envers les parties liées	Quote part de résultats avec parties liées
Transactions avec les parties liées	576	1 638	364	270	-

12 Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice comptable 2021, les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 882 milliers d'euros.



Siège social

28, Boulevard Euroméditerranée, quai d'Arenc
13012 Marseille

+33 4 91 61 58 00 / +33 4 91 61 58 13

www.groupesnef.fr

